

Rapport annuel 2022-2023



apcm

Table des matières

- I Fonctionnement général
- II Projets et activités
- III Promotion collective
- IV Rapport financier



Fonctionnement général



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers / chères membres de l'APCM,

En tant que président de notre association, c'est avec une immense gratitude et une grande fierté que je me penche sur l'année écoulée et que j'adresse mes remerciements les plus sincères à tous ceux et celles d'entre vous qui ont contribué à notre succès collectif. Notre rapport annuel témoigne du dévouement, du talent et de la résilience de notre remarquable communauté.

Je tiens tout d'abord à saluer les efforts exceptionnels de nos employé.e.s, qui ont travaillé sans relâche dans l'ombre pour soutenir notre mission et donner vie à nos initiatives. Votre engagement inébranlable à soutenir notre association et nos membres est tout à fait louable. Sans votre dévouement, aucune de nos réalisations n'aurait été possible.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude aux membres de notre conseil d'administration pour leur vision stratégique et leur soutien indéfectible. Un merci tout spécial à notre directeur général, Thomas Kriner. Tes conseils et ton leadership ont permis à notre association de traverser des périodes difficiles et d'atteindre des sommets de réussite.



STEF PAQUETTE

Président

En ces temps extraordinaires, le retour des spectacles vivants et le rétablissement du lien magique entre les artistes et leur public me remplissent le cœur de joie. La musique a le pouvoir de guérir, d'inspirer et d'unir, et vos incroyables talents ont une fois de plus gratifié les scènes du monde entier, apportant réconfort et joie à d'innombrables cœurs.

Pour témoigner de notre résilience commune, je suis ravi d'avoir célébré le retour de notre Gala Trille Or en personne cette année. C'était des journées de musique, de camaraderie et d'inspiration, au cours desquelles nous avons pu tous et toutes nous réunir pour célébrer l'incroyable talent artistique qui caractérise notre association.

Alors que nous nous tournons vers l'année à venir, je suis enthousiasmé par les possibilités qui s'offrent à nous. Ensemble, nous continuerons à amplifier les voix de nos membres et à créer un monde où leur musique peut s'épanouir.

Chaleureuses salutations.

MOT DE LA DIRECTION

L'année 2022-2023 se place sous le signe de la transition et de la remise en question. Finalement libérée de l'épisode pandémique, l'APCM pouvait enfin entrevoir d'entreprendre ses activités comme bon lui semblait, c'est-à-dire repartir en grande partie sur des événements en personne. Cette transition a entre autres permis d'organiser la résidence internationale C'est dans l'air en septembre 2022, de présenter Rond Point devant public pour le spectacle final en décembre, de proposer les ateliers d'écriture Jamais Trop Tôt dans les écoles et non plus par Zoom, et d'accueillir une délégation de 150 jeunes à Timmins pour le Festival Quand ça nous chante. On a bien senti que la motivation et l'engouement des participant.e.s à nos activités étaient de retour, et ça, ça fait du bien!

La remise en question, en ce qui me concerne, est survenue suite au décès soudain de Martin Arseneau en août 2022. Bien qu'attribué à des causes naturelles, cet événement malheureux a eu le mérite de mettre certaines choses en perspectives. Pourquoi se tuer à la tâche? Pourquoi générer toujours plus de projets en vue de maintenir une trésorerie à flot et de pouvoir payer les salarié.e.s et fournisseurs.euses? Pourquoi autant de personnes sont-elles touchées par l'anxiété ou par des problèmes de consommation et de santé mentale dans notre milieu? Pourquoi toujours devoir sortir plus de musique pour toucher de moins en moins de revenus? Pourquoi toujours devoir faire plus avec toujours moins?



THOMAS KRINER

Directeur général, développement et partenariats

La liste des questionnements est longue, celle des pistes de solutions plus courte, mais ce sont, pour être honnête avec vous, des interrogations que je me suis souvent posées cette dernière année.

Ceci étant dit, je suis toujours là et l'équipe de l'APCM également, toujours aussi motivé.e.s par nos projets et notre mission. J'ai fêté en 2023 mes 10 ans en tant qu'employé de l'association et je crois toujours autant au potentiel de croissance de notre industrie musicale, ainsi qu'au talent des artistes de l'Ontario, de l'Ouest et du Nord canadiens.

Des projets comme Quand ça nous chante, Rond Point et C'est dans l'air me ramènent à la base de ce pourquoi j'aime mon métier. Le plaisir de voir s'amuser des jeunes du secondaire autour de la musique en français dans le cas de Quand ça nous chante, le plaisir de voir collaborer ensemble de jeunes artistes émergent.e.s et de se dire que tout est possible pour eux/elles dans le cas de Rond Point, et le plaisir de créer des passerelles de collaboration à l'international, entre artistes et gérant.e.s, dans le cas de C'est dans l'Air.

Je suis conscient qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir. On fait des métiers de passion, et tant que la passion demeure intacte on peut aller loin et longtemps. En d'autres termes : on lâche pas!

REMERCIEMENTS

L'équipe de l'APCM a quelque peu changé pendant l'année 2022-2023. Avec un départ et des arrivées. Martyna Turczynowicz a quitté en octobre 2022 et nous souhaitons la remercier pour son temps passé en tant que responsable administrative de l'APCM.

Jonas Allamanno, suite à un stage réussi entre avril et novembre 2022, et un visa de travail obtenu, a rejoint l'équipe de l'APCM à titre de responsable des événements artistiques à partir de février 2023.

Sophie Moreau-Parent a quant à elle fait ses débuts à l'APCM en janvier 2023. Elle coordonne, entre autres, toutes les activités liées à la jeunesse (Jamais Trop Tôt, Festival Quand ça nous chante), et a pour mission globale de développer la pratique musicale en français chez les jeunes en Ontario.

David Robquin à la mise en marché numérique, Émilie Clément-Émond aux communications, Liette Robichaud à la comptabilité/direction financière et Thomas Kriner à la direction générale continuent de faire évoluer leurs mandats aux postes qui leur ont été initialement attribués.

À noter que l'APCM collabore également avec une firme de consultantes, M3 Consultations- Martine Aubé, pour appuyer la gestion financière, opérationnelle, et la gouvernance de l'organisme.

C'est grâce à cette équipe dévouée que l'APCM est en mesure de coordonner ses projets avec succès et d'offrir des services aux membres de qualité.

Un grand merci à vous pour toute l'énergie, le temps et le dévouement que vous mettez à faire avancer la cause de la musique francophone au Canada, toujours au bénéfice des membres professionnels de l'organisme.

La constitution de conseil d'administration à l'issue de la dernière AGA de septembre 2022 s'est avérée inchangée. Stef Paquette réélu pour un mandat de 2 ans à la présidence, et Jeff Homère et Céleste Lévis respectivement reconduits pour un mandat de 2 ans en tant qu'administrateur.trice.

Stef, Céleste et Jeff complétaient un conseil d'administration dont les mandats de Jessy Lindsay, Ariane Mahryke Lemire, Michel Laforge et Alain Legrand étaient toujours en cours. Au total, 5 rencontres ont eu lieu entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023, avec une vision commune, des discussions enrichissantes et toujours dans la bonne humeur.

De nos jours, le don de temps, et le don tout court, devient une denrée rare, mais vous êtes la définition même de l'engagement bénévole pour une cause et un organisme qui vous tiennent à cœur. Alors un grand merci à vous 7 qui siégez sur le conseil d'administration.

Enfin, merci à nos bailleurs de fonds – Musicaction, Patrimoine Canada, le Conseil des Arts de l'Ontario, Ontario Créatif et le Ministère de l'Éducation de l'Ontario – de soutenir l'APCM dans ses projets.

Ainsi qu'à nos partenaires récurrents tout au long de l'année que sont l'ANIM, Réseau Ontario, l'Alliance culturelle de l'Ontario (ACO), le Réseau national des Galas de la chanson (RNGC) et Théâtre Action.



L'ÉQUIPE DE L'APCM



Thomas Kriner

Directeur général, développement et partenariats



David Robquin

Chargé d'accompagnement et de la mise en marché numérique



Émilie Clément-Emond

Responsable des communications



Jonas Allamanno

Responsable des événements artistiques



Sophie Moreau-Parent

Coordonnatrice de projets



Liette Robichaud

Coordonnatrice des finances et de la comptabilité



Martyna Turcynowicz

Chargée d'accompagnement et de l'administration (jusqu'en octobre 2022)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Stef Paquette
Président



Jeff Homère
Vice-président



Céleste Lévis
Trésorière



Ariane Mahryke-Lemire
Administratrice



Michel Laforge
Administrateur



Jessy Lindsay
Administratrice



Alain Legrand
Administrateur

LES SERVICES OFFERTS



LISTE DES 120 MEMBRES DE L'APCM

123 GO Productions
Abel Maxwell - BODB Ent.
Alex Mahé
Aline Homzy
ALPHA TOSHINEZA
Anique Granger
Amélie Prévile
Andre Varin / FOLKLOFOLIE
Ariane M Lemire
ARIKO
Aymar
Bernard Salva
Brian St-Pierre - Productions St-Pierre
CCAFCB
Céleste Lévis
Célia Opéra - Atumo prod
Centre culturel francophone
de Vancouver
Centre de développement musical
Ceryyse
Claude Faucon - APA
Conseil culturel fransaskois
Créations In Vivo - Vaches
Cristian De La Luna
Dan Viragh
Daniel Roa
Dayv Poulin
De Flore
DJ UNPIER
Edouard Landry

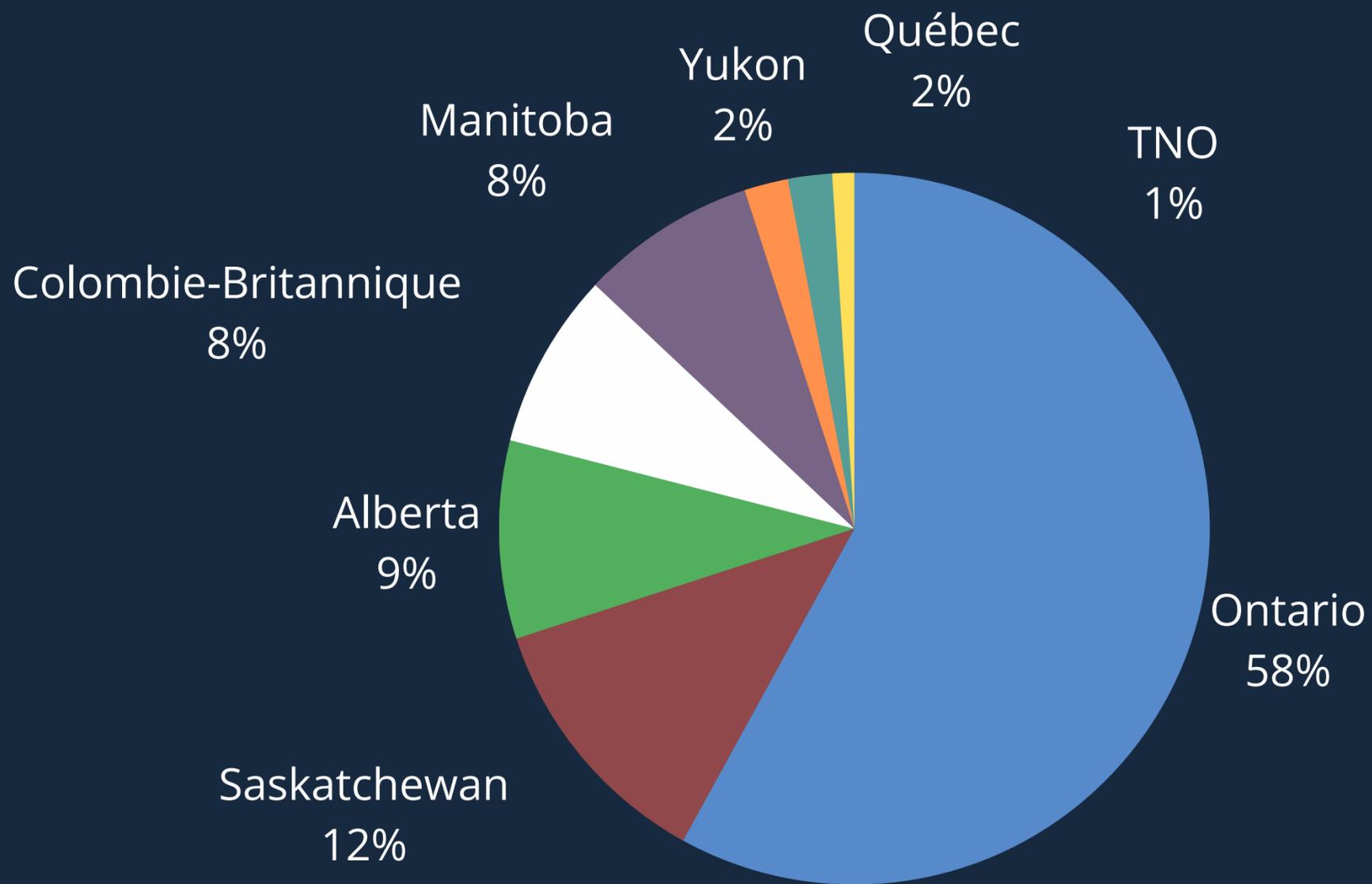
éemi
Élodie Orsei
Éric Belzile
Eric Dubeau
Éric Foisy
Eric Morin
Etienne Fletcher
Fire and Smoke
François Dubé
Freynet
Gabriel Lavoie
Geneviève et Alain
Geneviève Toupin
Guy Madore
Hopiho
Iceberg
Ink Sticks & Stones
Isabelle Mercier
Janie-Renée
Jean Cloutier
Jean-François Thibodeau
Jessy Lindsay
JKB Communications
Jocelyne Baribeau
Joëlle Roy
Jojo - Productions Mylzam
Joly
Kaiday
Kelly Bado
Kevin Daoust



KingH509
Kristine St-Pierre
L'écho d'un peuple
Louise Ethier
La légende de Calamity Jane
Le FLOFRANCO
Leila
Les Chiclettes
Les Gens du Nord
Les Sœurs Marleau
Les Soliloques
Loig Morin
Louise Chiasson
Luc Lalonde
Marie-Veronique Bourque
Marilyn Ulrich Gande
Mario Lepage / PONTEIX
Martin Théberge
Masey
Matt Stern
MCLEAN
Melanie Brulee
Melissa Cassista Ruest
Mélissa Ouimet
Michel Laforge
Michel Payment
Mimi O'Bonsawin
Mireille Moquin
MONDE À PART
MOONFRUITS

Noémie Parenteau-Comfort
Paul Cournoyer
Paul Demers / Les éditions Poloden
Philippe Mathieu
Pierre Sabourin
Prospect Nelson
Raphaël Freynet
Rayannah
Réglement 17
Reine des fleurs dit Poeme
Renelle Ray
Robert Paquette
Sala
Sarah Howard
Serge Monette
Shawn Jobin
Soir de semaine
Sophie D'Orléans
Soraya Ellert
Stef Paquette
Stranger Brew
Suzanne Kennelly
Suzanne Pinel
Sylvie Walker
Sympa César
The Portals / Les Pxrtails
Thomas Chevalier
VAZZY
Véronique Trudel
Woodney Pierre
Yves L.

RÉPARTITION DES 120 MEMBRES PAR PROVINCE



LES PARTENAIRES



Alliance nationale de
l'industrie musicale



LES PARTENAIRES (SUITE)



II

Projets et activités



DISTRIBUTION NUMÉRIQUE

Résultats obtenus

APCM Distribution a fortement travaillé pour accompagner et professionnaliser les artistes dans la mise en marché de leurs projets musicaux.

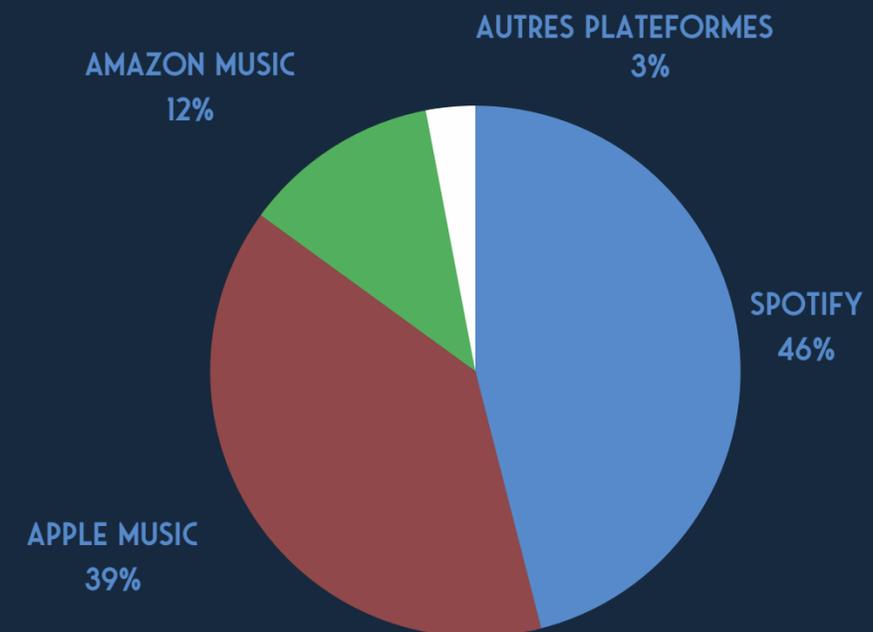
Cet accompagnement permet aux artistes de travailler la sortie et la commercialisation de leurs projets comme le ferait une maison de disques, mais aussi, maximise leurs chances d'être découvert.e.s sur les listes de lecture éditoriales. Ces listes sont très importantes dans la découvrabilité et le rayonnement de la sortie d'un projet musical.

Entre avril 2022 et mars 2023, l'APCM a travaillé sur 45 dossiers de distribution (rédaction d'arguments de vente, relecture et vérification des paroles, descriptifs, *brainstorm* de plan marketing, entrée de données et accompagnement de mise en marché) et a eu 45 sorties (7 albums, 7 EP et 31 simples).

Sur ces 45 sorties, 18 ont été placées sur des listes de lecture éditoriales de plateformes d'écoute numériques, pour un total de 37 listes de lecture obtenues. Ces projets ont aussi été envoyés à plus de 700 médias à travers 12 infolettres mensuelles spécialisées.

L'ensemble du catalogue de l'APCM a généré :

1 300 770	lectures
612	téléchargements de titres
91	téléchargements d'albums
3300	Shazam (plateforme d'identification sonore)
6404,39 \$ CA	en revenus générés par ces écoutes



DISTRIBUTION NUMÉRIQUE

Le mode découverte

À noter que plusieurs changements sur les plateformes expliquent que les résultats d'obtention de listes de lecture sont à la baisse, mais que l'impact des listes de lecture est plus important sur une sortie.

Dans un premier temps, la plateforme QUB (qui accordait 2 à 3 listes de lecture par sortie) a cessé son activité. De plus, Spotify ayant réduit l'entrée dans les listes de lecture et même remplacé sa liste de lecture « Nouveauté de la semaine » (qui était une porte d'entrée rapide) par une liste de lecture algorithmique différente pour chaque utilisateur, font que les chansons rentrent plus difficilement en listes de lecture.

En revanche, l'ajout de nouvelles fonctionnalités chez Spotify, comme le « Discovery Mode », offre une nouvelle manière de faire découvrir de la musique aux utilisateurs et d'augmenter significativement les écoutes sur les chansons. 18 sorties APCM Distribution ont déjà bénéficié de ce mode de découverte.

Partenariats médiatiques

APCM Distribution travaille aussi à entretenir des partenariats médiatiques afin de garantir une visibilité pour les sorties de ses membres. Entre autres avec le média québécois Le Canal Auditif, qui publie chaque mois une chronique regroupant toutes les dernières sorties.

Aussi, l'APCM place régulièrement des publicités dans le magazine Palmarès ADISQ, destiné aux professionnels de la musique, afin de mettre de l'avant sa liste de nouveautés Spotify. Cette année, un nouveau partenariat s'est ajouté avec la radio UniqueFM 94,5 qui prend les artistes en entrevue et joue leur nouveauté en ondes.



Créateur de contenu numérique

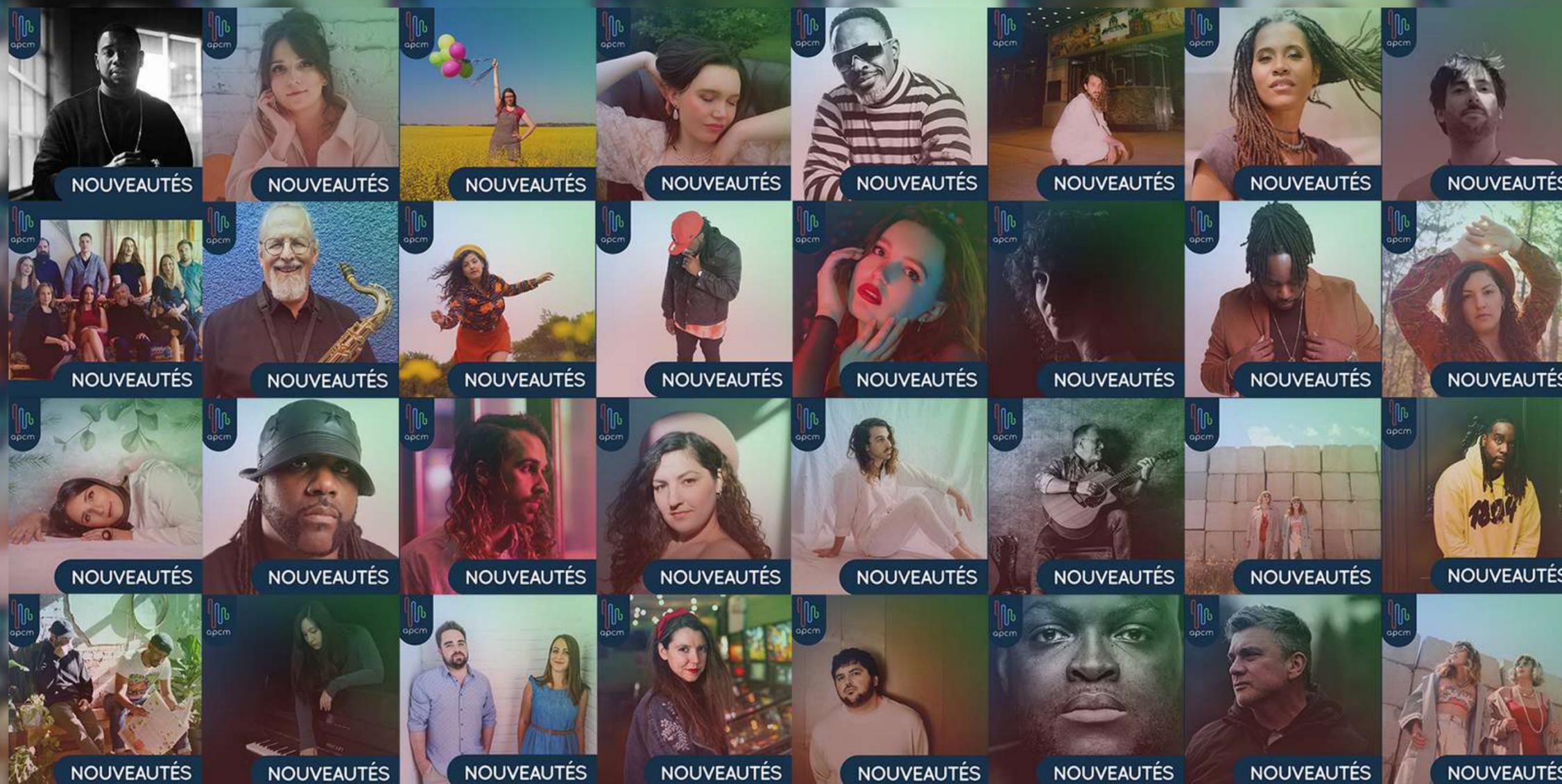
APCM Distribution est aussi créateur de contenu numérique pour faire rayonner les chansons de ses membres. Chaque semaine, la liste de lecture de nouveautés Spotify est actualisée, mettant de l'avant un.e artiste par semaine (en miniature), sur nos réseaux sociaux et dans notre Fil de nouvelles grand public.

En plus de cette *playlist* hebdomadaire, l'APCM tente de créer des partenariats pour des périodes spéciales. Cette année encore, conjointement avec la FCCF, une liste de lecture du temps des fêtes et de la St-Valentin ont été conçues pour apporter à plus d'oreilles le catalogue de nos membres. Nous avons aussi eu un partenariat avec les Rendez-vous de la Francophonie.

Pour finir, APCM Distribution assure la gestion et l'administration des redevances de ses membres une fois par année. Cependant, les artistes peuvent communiquer en temps réel avec l'APCM à n'importe quel moment pour savoir où ils/elles sont rendu.e.s dans leur dossier de redevances et statistiques.

Sorties des membres

DISTRIBUTION NUMÉRIQUE



PROJET : TRILLE OR (12E ÉDITION)

La 12e édition des Trille Or vient tout juste de s'achever, mais nous en parlerons en détails que dans le rapport annuel 2023-2024, puisque l'événement a eu lieu après le 31 mars 2023.

Ceci dit, l'équipe de l'APCM et le conseil d'administration ont travaillé sur le projet dès 2022.

Avec notamment l'organisation de 3 rencontres de comité de règles et procédures Trille Or au courant du mois de juillet 2022. En sont ressorties quelques recommandations importantes à savoir la création d'un nouveau prix (le prix du public), le recentrage des catégories au bénéfice des artistes de l'Ontario et de l'Ouest canadien en correspondance avec le mandat originel de Trille Or, et la suppression de la catégorie Coup de cœur des médias.

Suite à ses recommandations validées par le conseil d'administration, les candidatures ont pu être lancées (septembre à novembre 2022) et les jurys, se dérouler pendant l'hiver 2022-2023.

Parallèlement, l'équipe de l'APCM a travaillé avec le Centre national des Arts pour identifier et confirmer une date et les lieux, la direction s'est attelée à chercher le financement pour organiser un événement de cet ampleur, et les communications ont débuté le travail de refonte de l'identité visuelle en collaboration avec Studio 123.

Vous l'aurez constaté, décision fut prise d'organiser Trille Or en septembre plutôt qu'en mai, mois où se déroulait habituellement l'événement les années passées. La raison principale de ce changement était due à l'effectif restreint dont disposait l'APCM à la fin de l'année 2022 (seulement 3 employé.e.s). L'équipe de l'APCM, à ce moment-là, n'était pas en mesure de livrer ce projet pour le printemps 2023 en plus de coordonner les autres projets du début d'année (Festival Quand ça nous chante et Pro Fusion).

Nous avons voulu faire de cette contrainte une opportunité, en positionnant l'événement à la rentrée et en profitant des assemblées générales que les OBNL génèrent au courant du mois de septembre pour attirer davantage de délégué.e.s à l'événement.



12^e ÉDITION
TRILLE OR



PROJET : ROND POINT (8E ÉDITION)

La 8e édition de Rond Point a pu se dérouler normalement, en personne, avec en prime la possibilité d'organiser un spectacle devant public en sortie de résidence, chose que nous n'avons pas pu faire depuis 2019. Trois candidatures ont été sélectionnées suite à un processus de sélection effectué par un jury en septembre 2022. Les candidatures de Sarah Howard (Ottawa), Kaiday (Ottawa) et Philippe Mathieu (Sudbury) furent retenues. Trois projets émergents, pas encore complètement structurés, mais avec beaucoup de potentiel et de sérieux dans leurs démarches.

Quant au directeur musical, l'APCM a décidé de capitaliser sur une deuxième participation de Frédéric Levac, en ajustant des paramètres d'accompagnement par rapport à l'année précédente, avec notamment plus de travail de collaboration entre artistes. Donc les trois résidences de quatre jours ont eu lieu.

- La première du 11 au 14 octobre 2022 au Club SAW à Ottawa. Les participant.es ont eu l'occasion de travailler les arrangements et la composition de 3 chansons chacun.e avec Fred Levac. Il et elles ont retravaillé les textes de leurs chansons avec la formatrice Anique Granger, et ont finalement discuté identité de projets/*branding* avec David de l'APCM.

- La deuxième résidence s'est tenue du 25 au 28 novembre 2022 au studio Raven Street à Ottawa. Les 3 participant.es, encadré.es par Fred Levac, ont eu l'opportunité d'enregistrer une chanson chacun.e en studio pendant la durée de la résidence. À l'issue de cet exercice, Sarah, Kaiday et Philippe ont reçu les bandes maîtresses de leur chanson et pourront ainsi continuer à améliorer leur travail en vue de pouvoir le lancer un jour.

- La troisième résidence a été organisée du 12 au 15 décembre 2022 au Club SAW à Ottawa. Rosie Valland est venue compléter l'équipe d'encadrant.es, puisqu'elle a assuré la direction artistique, l'interprétation et le *coaching* vocal du spectacle final.



Affiche de la 8e édition



Sarah Howard (Ottawa)



Kaiday (Ottawa)



Philippe Mathieu (Sudbury)

PROJET : ROND POINT (8E ÉDITION)

À l'issue de cette résidence, le 15 décembre, les artistes ont pu présenter devant public 3 chansons originales chaque, mises en scène de façon collaborative par Fred Levac et Rosie Valland. De plus le spectacle a été capté et l'enregistrement remis aux participant.es.

Enfin, l'équipe de l'APCM a agrémenté l'expérience des résident.es en prodiguant des formations orientées sur le développement de carrière. David Robquin a travaillé la commercialisation numérique avec chacun.e, Thomas Kriner leur a présenté une cartographie de l'industrie musicale francophone au pays, et Émilie Clément-Émond a orienté sa formation sur les techniques d'entrevues et les interactions avec les médias.



Fred Levac

Anique Granger

PROJET : QUAND ÇA NOUS CHANTE (19E ÉDITION)

Le Festival Quand ça nous chante qui s'est déroulé du 23 au 26 février 2023 à Timmins a impliqué la participation de 11 écoles provenant de 6 conseils scolaires différents pour un total de 123 participant.e.s.

Fièrement représenté par Stef Paquette et Céleste Lévis, respectivement parrain et marraine de l'édition 2023, le festival a présenté des spectacles d'artistes franco-ontarien.ne.s comme Mimi O'Bonsawin, JOLY, Céleste Lévis, Stef Paquette, Radio Radio et DJ UNPIER, ainsi qu'une panoplie d'ateliers offerts par des artistes professionnel.le.s (batterie, guitare basse, guitare électrique, guitare acoustique, clavier, technique et harmonies vocales, techniques d'enregistrement, orchestration et arrangements symphoniques, apprivoiser la scène, écriture de textes de chansons, théâtre musical, improvisation musicale et faire carrière en musique).

Outre les ateliers en petits groupes mentionnés ci-haut, l'APCM a organisé une activité de classe de maître, devant tous/toutes les participant.e.s, sur la thématique de la présence scénique, avec un formateur aguerri en la matière : Olivier Laroche (Pimp ton show). Cette activité a été excessivement bien reçue de la part des étudiant.e.s, mais aussi des professeur.e.s accompagnant.e.s, puisque cette classe de maître leur a donné des outils pour continuer le travail une fois de retour dans leurs écoles respectives.

Chaque école participante a eu l'opportunité de présenter une prestation musicale de 20 minutes sur scène, ce qui a eu le mérite de mettre en exergue le travail incroyable des enseignant.e.s qui préparent et accompagnent leur délégation au Festival, le talent des jeunes musicien.ne.s en Ontario, et de révéler au grand jour quelques jeunes interprètes qui pourraient un jour faire carrière en chanson.

À noter que tout de suite après leur passage sur scène, chaque école était invitée à se rendre dans une salle de rétroaction, où un.e artiste professionnel.le leur faisait un retour à chaud sur leur prestation. Un retour que l'on veut bienveillant et encourageant, mais qui permet toutefois d'identifier certaines pistes d'amélioration.





quand ça nous Chante

suite



Le principal obstacle auquel était confronté l'APCM durant l'organisation de cette édition du festival a été l'accessibilité d'un plus grand nombre d'écoles à y participer. On peut le voir dans le nombre d'inscriptions reçues, elles sont de moitié moins nombreuses qu'en 2019 (date de la dernière édition en personne pré-pandémie). L'APCM a consulté les accompagnateurs et accompagnatrices pendant le festival pour tâcher d'évaluer les raisons. Les commentaires reçus abondent dans le sens que les transports scolaires nécessaires à déplacer les délégations ont doublé leurs tarifs depuis 2019 et que pour beaucoup d'écoles, l'investissement financier était trop onéreux.

Malgré ces contraintes logistiques, le bilan global du déroulement de Quand ça nous chante 2023 est très positif. L'équipe de l'école hôte, ESC Thériault, s'est dévouée corps et âmes afin d'offrir des conditions d'accueil optimales aux délégations. Les participant.e.s, malgré un peu d'anxiété dans ce retour au format en présentiel, ont participé aux activités avec beaucoup d'engouement. Cette édition 2023 était placée sous le signe d'un retour à la normale suite à l'épisode COVID, et sur ce point, le mandat a été rempli. En espérant plus d'écoles participantes en 2024!



PROJET : C'EST DANS L'AIR (2E ÉDITION)

Résidence internationale sur la thématique de la production musicale assistée par ordinateur (MAO)

L'édition 2022 du projet *C'est dans l'air*, financé au travers du programme *Incubateurs internationaux* de Musicaction, qui s'est tenue à Montréal du 5 au 9 novembre 2022, a été un réel succès aux yeux de l'APCM, des participant.e.s artistes et accompagnateurs.trices, ainsi que des partenaires du projet.

En effet, la coordination de cet incubateur artistique et professionnel a permis de réaliser pour l'APCM des partenariats intéressants avec Coup de cœur francophone et dans une moindre mesure l'APEM. Initialement imaginée en marge du célèbre festival montréalais, la programmation des activités professionnelles de l'incubateur (ateliers/panels/vitrines) s'est finalement retrouvée en programmation officielle du festival, représentant une bonne partie du volet pro de Coup de cœur francophone.

Ceci nous a permis de bénéficier de la présence des délégué.e.s professionnel.le.s inscrit.e.s à Coup de cœur francophone, et ainsi de remplir nos activités et discussions de profils intéressants. Les 8 projets en sélection à *C'est dans l'air* ont bénéficié d'une visibilité incroyable, autant dans le réseautage des pros que dans la présentation des vitrines, et ceci marque l'atteinte d'un premier objectif pour le projet.

Le 2e objectif, et non des moindres, était l'opportunité à travers cette initiative de provoquer la rencontre d'artistes et de gérant.e.s qui n'auraient peut-être jamais eu l'occasion de se côtoyer, afin de former une délégation forte dans le but de créer des connexions pour l'avenir.



Manuel Gasse



Jérôme Mardaga

PROJET : C'EST DANS L'AIR (2E ÉDITION)

suite

Cette tâche de monter un *casting* intéressant incombait en premier lieu au jury de sélection des projets qui s'est tenu en juin 2022. Composé de ses partenaires (RAFA, ANIM, Coup de Cœur, Labo du conservatoire de Lyon, Musique NB, Manitoba Music) et des 2 directeurs musicaux Manuel Gasse et Jérôme Mardaga, le jury a ciblé des projets qui pouvaient être complémentaires d'un point de vue artistique, tout en étant au même niveau professionnel en termes d'avancement de carrière.

Les 8 projets sélectionnés furent donc : Shawn Jobin, Etienne Fletcher, De Flore et Loig Morin pour le Canada, et Melba, Delayre, Colibri et Clemix pour l'Europe. Le côté aléatoire de la sélection en jury permet de faire venir au Canada de nouveaux/nouvelles pros internationaux.ales, accompagnant les artistes choisi.e.s, et ainsi agrandir le réseau de soutiens et d'ambassadeurs.rices de la francophonie canadienne en Europe. C'était par exemple le premier déplacement professionnel d'Ingrid Bezikofer (Clemix) et de Gaetan Tertrin (Delayre) sur le sol canadien. Des personnes précieuses qui pourront représenter des relais lorsque des projets franco-canadiens se déplaceront sur leur territoire.

Enfin, C'est dans l'air pour l'APCM joue un rôle de mécanisme de réciprocité vis-à-vis du partenariat engendré avec Le Labo du conservatoire de Lyon. Chaque année le Labo reçoit un.e artiste membre de l'APCM en résidence et en programmation au festival Changez d'Air. En contrepartie, l'APCM accueille chaque année un.e artiste inscrit.e dans le dispositif d'accompagnement du Labo. Ce fut le cas en 2022 avec Rayannah à Changez d'Air et Delayre à C'est dans l'air.

Vous pouvez regarder le retour sur l'édition 2022 de C'est dans l'air sur notre chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=OubgJPAaNtc>

C'est dans l'air

**De l'émergence à l'internationalisation :
Les processus de développement de carrières d'artistes**
14h00 à 16h00



Michel Laforge (Animateur) | Thomas Kriener (Artiste) | Francis Richert (Labo du Conservatoire de Lyon) | Frédéric Roz (Le Triangolo) | Gaëtan Tertrin (Tocata) | Pamelina Delgado (Indie Montréal) | Rayannah (Artiste)



C'est dans l'air

« Je te cède mon catalogue » : Jeu de rôle sur la sous-édition d'un catalogue d'artiste à l'international (Canada/Europe)
En partenariat avec l'APEM
9h00 à 10h30



Michel Laforge (Animateur) | Daniel Lafrance (Éditorial Avenue) | Xavier Collin (WTPL Music)



C'est dans l'air

Musique à l'image : Comment adapter sa carrière musicale à la pratique de la musique à l'image
11h00 à 12h00



Michael Content



C'est dans l'air

Regards croisés sur les contrats en vigueur dans l'industrie musicale (Canada/Europe)
10h00 à 12h00



Michel Laforge (Animateur) | Bertrand Menon (Avocat en droit des Arts)



PROJET : PRO FUSION (3E ÉDITION)



Cette résidence virtuelle a pour but d'apporter un accompagnement plus personnalisé à des artistes professionnel.le.s avancé.e.s dans leur carrière. Pro Fusion s'adresse aux auteur.e.s-compositeur.trices-interprètes qui sont dans le processus de lancement d'un nouveau projet ou de questionnement par rapport à un projet existant.

Du 27 au 29 mars 2023, l'APCM et des spécialistes de l'industrie invité.e.s ont travaillé sur deux identités musicales afin de solidifier la cohésion artistique et professionnelle des projets soumis. Cette troisième édition de Pro Fusion a accueilli Règlement 17 et Pines, Matt Stern s'étant désisté au dernier moment. Au cours des trois jours, les artistes ont participé à des séances formatives collectives et individuelles.

Mandat fut donné à Yan Bienvenue (Coup de coeur francophone, Maison Pingouin) de suivre les 2 projets pendant les 3 jours de résidence et d'effectuer un diagnostic artistique à l'issue de la résidence basé sur les discussions qu'il a pu avoir avec R17 et Pines, mais également des observations des autres panélistes embauché.e.s pour l'occasion. Parmi lesquel.le.s figurent Nathalie Bourget (bookeuse RubisVaria), Louis-Philippe Labrèche (chroniqueur musical Le Canal Auditif) et Marie-Thérèse Traversy (Relationniste Presse - Manigances).



PROJET: PRO FUSION (3E ÉDITION)



Règlement 17



Pines

Bertrand Menon (Avocat) et Rosie Valland (ACI) ont animé des formations en groupe. L'une portant sur la négociation des contrats et l'autre sur la création de contenu. Une formation sur la mise en marché était également à l'horaire et c'est David Robquin, en qualité de responsable en commercialisation numérique à ;APCM, qui l'a présentée.

Enfin, Josée Plamondon a revu avec chaque participant.e le référencement de leurs outils web et la gestion des métadonnées.

Les participant.e.s au projet Pro Fusion repartent de cette résidence avec pas mal de conseils à appliquer à leurs projets respectifs, ainsi qu'avec une bourse d'argent qu'ils ou elles peuvent investir, sur les bases des constats effectués pendant le diagnostic artistique, afin de faire avancer leur projet encore plus loin.

PROJET : JAMAIS TROP TÔT

Jamais Trop Tôt est une collaboration entre le Réseau national des Galas de la chanson (RNGC), le Festival international de la chanson de Granby (FICG) et une quarantaine de collaborateurs.trices à travers le Canada.

Ce projet vise les étudiant.e.s francophones canadien.ne.s de 14 à 17 ans. Ceux/celles-ci forment un groupe pour écrire des textes de chansons avec l'aide d'un.e formateur.trice professionnel.le et de leur professeur.e. Parmi l'ensemble des textes reçus, les meilleurs sont sélectionnés pour être mis en musique par d'ancien.ne.s demi-finalistes du Festival international de la chanson de Granby (FICG) pour un total de 24 chansons. Les neuf (9) provinces participantes sont représentées autant par le choix des textes que par le choix des interprètes. Ces interprètes sont accompagné.e.s d'un groupe de musicien.ne.s professionnel.le.s, d'un directeur musical, d'un *coach* vocal et d'une directrice artistique. Au total, cinq (5) jours de répétition sont prévus pour mettre en place ce spectacle présenté lors de la première semaine du FICG.

En 2022-2023, les ateliers en personne dans les écoles ont fait leur grand retour. Un total de 16 ateliers dans le Nord, le Sud et le Centre de l'Ontario ont été donnés, principalement par Yao et Day Poulin. 78 textes en sont ressortis et 3 ont été sélectionnés pour être mis en musique durant le spectacle de Jamais Trop Tôt à Granby en août 2023.



PROJET : JAMAIS TROP TÔT

D'ailleurs le spectacle Jamais Trop Tôt 2023 du 13 août dernier à Granby a été un succès retentissant. La participation des élèves franco-ontarien.ne.s a été particulièrement fructueuse, car les chansons écrites par ceux/celles-ci ont ouvert ainsi que clôturé le spectacle.

Les enjeux abordés, aussi variés que la réalité des jeunes, ont été habilement mis en scène. Des sujets sombres comme la guerre et la santé mentale ont été entrecoupés d'interventions humoristiques, et tissés ensemble par le thème des jeux vidéo.

Les interprètes franco-ontarien.ne.s ont été mis en valeur. Le choix des chansons était approprié à leur style, leur permettant de partager l'étendue de leur talent avec le public. Une chanson émouvante et épurée pour Emma-Rose Smith qui a démontré les nuances de son interprétation et sa voix de tête, une chanson vulnérable et encourageante pour Audrey Guénette pour mettre en lumière la puissance de sa voix, et une chanson enjouée et unifiante pour Simon Zaloum, qui nous a émerveillé avec un solo de guitare électrique.

Pour clore en beauté, Audrey Guénette a été sélectionnée pour enregistrer sa chanson dans le cadre de la compilation Jamais Trop Tôt 2023.



Emma-Rose Smith



Audrey Guénette



Simon Zaloum



Promotion collective



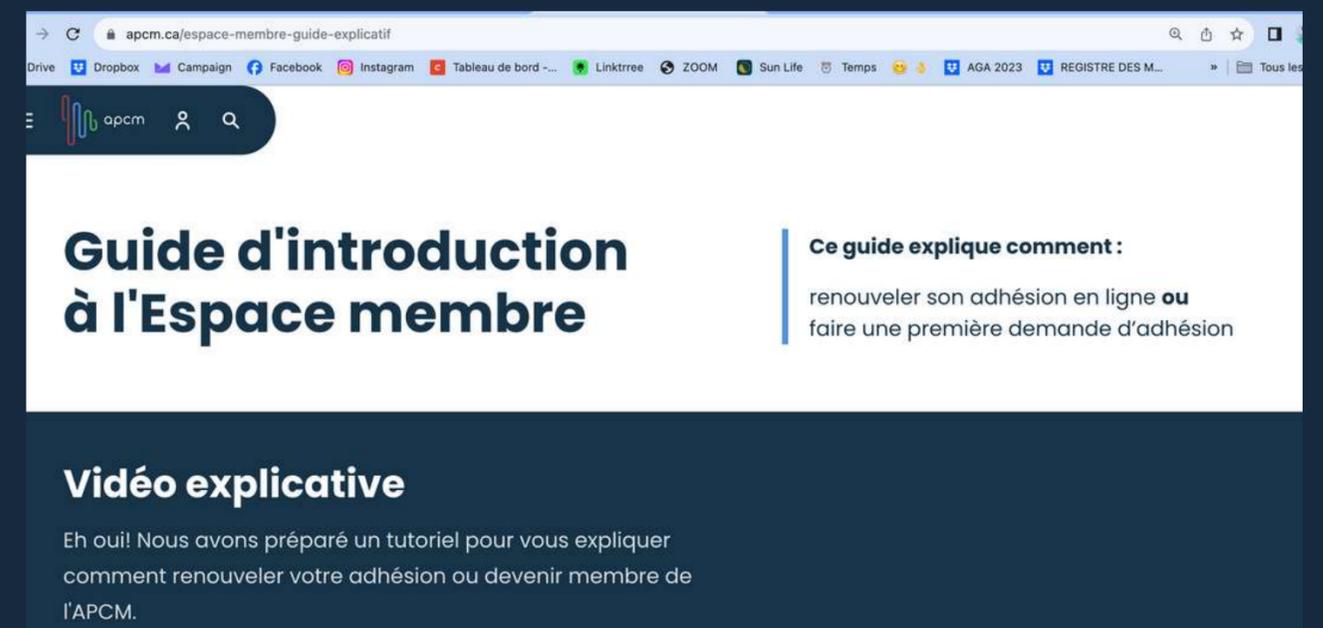
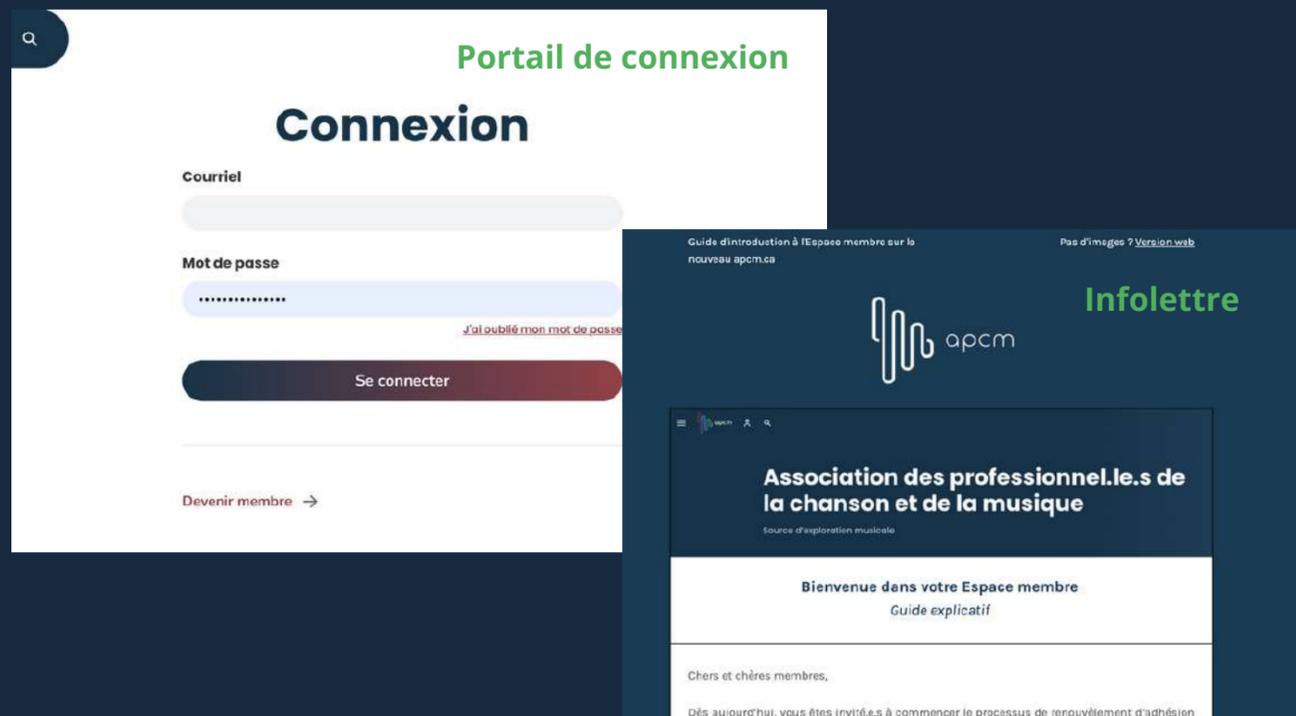
NOUVEAU SITE WEB

À la suite des travaux de refonte du www.apcm.ca exposés dans le rapport annuel 2021-2022, nous avons officiellement lancé le site web le 22 juin 2022. Cette annonce a permis à nos membres de se familiariser avec la nouvelle interface avant la campagne de renouvellement qui a débuté le 15 juillet 2022.

L'objectif de la campagne de renouvellement était d'inciter l'ensemble des membres de l'APCM à « migrer » vers la nouvelle plateforme de gestion administrative. Car la refonte du site web ne visait pas seulement une revitalisation de son aspect et de ses fonctionnalités pour le grand public, mais également une simplification et une automatisation des opérations servant à l'administration de notre membricité – actuelle et future. C'est pourquoi il était important pour nous de pousser les inscriptions à l'Espace membre et d'intégrer, le plus rapidement possible, ce nouveau fonctionnement.

Toutefois, ce changement s'est réalisé sur plusieurs mois, notamment parce qu'il requiert une plus grande autonomie de la part des membres. En effet, la plateforme conçue par Axmith & Robin simplifie les opérations à l'interne, au même titre que celles des membres inscrit.e.s à l'Espace membre, mais il s'avère que les artistes et partenaires étaient davantage livré.e.s à eux-mêmes quant est venu le temps de renouveler leur statut de membre en règle. Rappelons qu'auparavant, la personne en charge de l'administration envoyait des factures par courriels individuels et assurait le suivi des paiements.

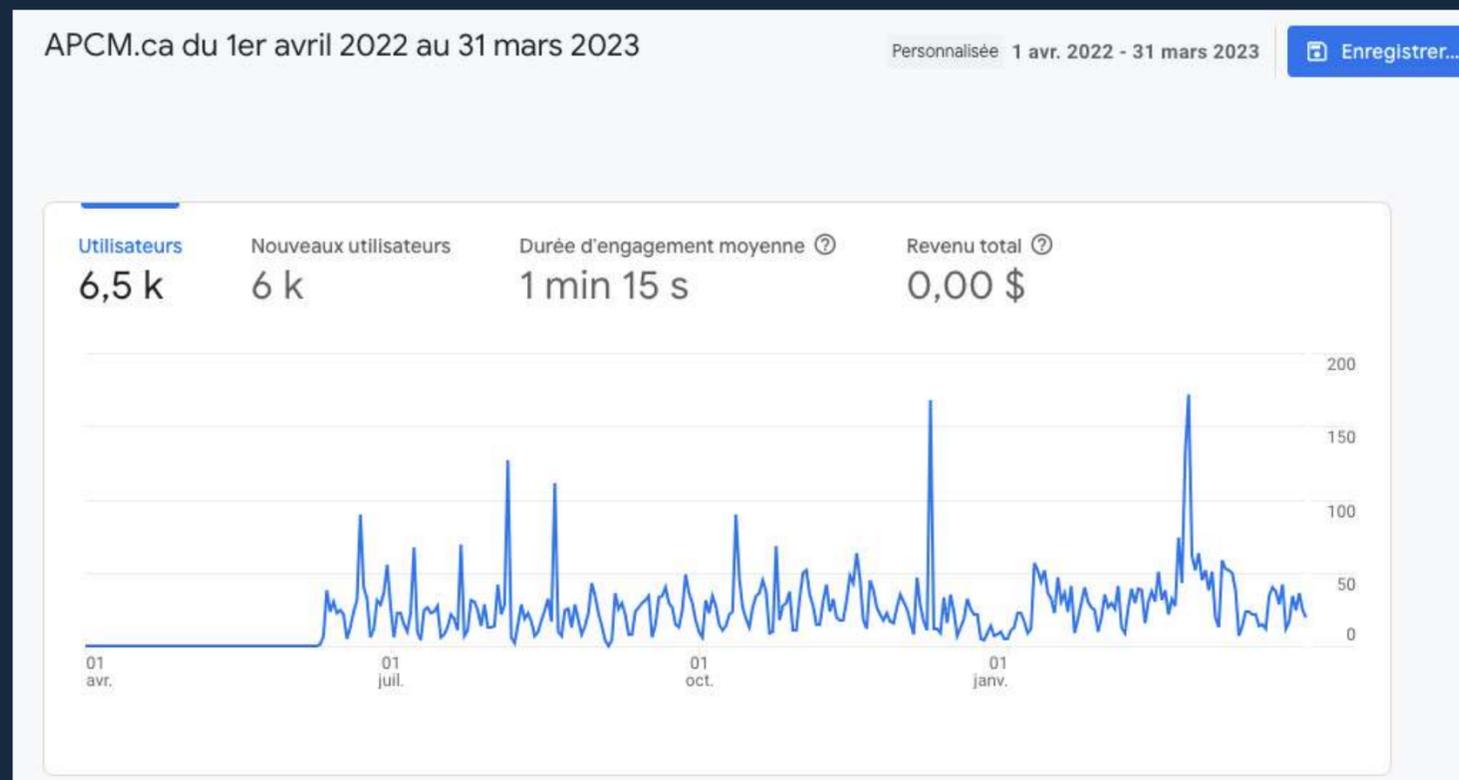
Pour faciliter le processus, nous avons conçu un guide explicatif énumérant les différentes étapes à suivre pour utiliser l'Espace membre : de l'inscription via le formulaire d'adhésion jusqu'à la mise en ligne du Profil d'artiste servant à alimenter le répertoire public des membres de l'APCM. Ce guide était intégré à notre campagne de renouvellement lancée le 25 juillet 2022 (infolettre de rappel le 9 août 2022), puis rappelée de différentes façons grâce à nos outils communicationnels, notamment le Bulletin aux membres.



SITE WEB (SUITE)

Nous avons donc l'honneur de vous montrer les premiers résultats d'analyse de ce nouveau www.apcm.ca. Depuis son lancement le 22 juin 2022, le site a accueilli 6500 utilisateurs.trices. On remarque deux sommets prononcés de visites, les 9 décembre 2022 et 24 février 2023.

Ces dates correspondent respectivement à l'envoi de l'infolettre Fil des nouveautés parlant du concert de Rond Point VIII et au festival Quand ça nous chante. D'ailleurs, le trafic du 24 février se dirigeait vers la page Projets/Quand ça nous chante.



SITE WEB (SUITE)

Les nouvelles utilisations (sources de trafic) provenaient majoritairement de recherches organiques (par mots-clés sur moteur de recherche) et par canal direct (une catégorie complexe à déchiffrée car répertorie beaucoup de trafic non identifié, notamment la saisie directe par URL).

Les pages les plus vues sur le nouveau site web étaient la page d'accueil et l'outil de recherche des artistes – auquel plusieurs profils de nos membres sont encore manquants à ce jour.

L'équipe est somme toute satisfaite de cette refonte et de cette première année d'organisation au sein de la plateforme. Le système d'intégration et de gestion des comptes est indéniablement facile d'utilisation et fait ses preuves au sein de la membricité.

QUELLES PAGES ET QUELS ÉCRANS GÉNÈRENT LE PLUS DE VUES ?

Vues par Titre de la page et classe de l'écran

TITRE DE LA PAGE ET CLASSE DE L'ÉCR...	VUES
APCM	11 k
APCM - Accueil	6,2 k
APCM - Artist Search	2,1 k
APCM - Actualités	835



MÉDIAS SOCIAUX

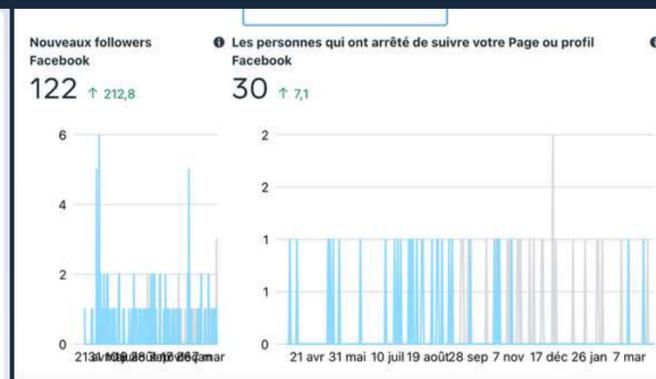
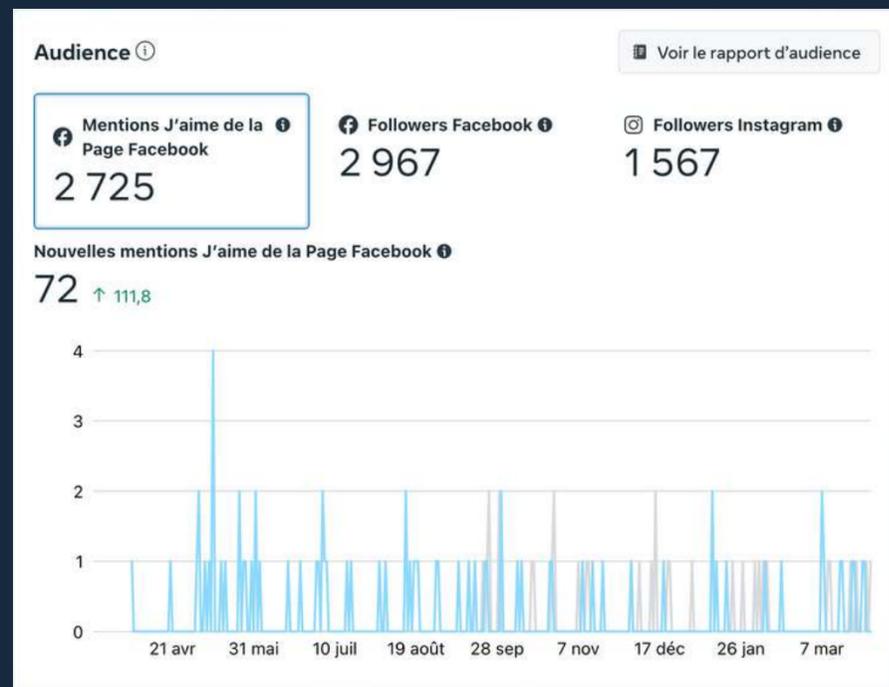


Statistiques basées sur la vue d'ensemble de la page Facebook et du compte Instagram pour la période allant du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.
Comparatif par rapport à la période allant du 1er avril 2021 au 31 mars 2022.

Mentions *J'aime* et abonné.e.s de la page Facebook

Nombre de nouvelles mentions *J'aime* pour la page Facebook

- En hausse de 111,8 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Point culminant : 11 mai avec 4 ajouts
- 11 mai 2022 correspond au lendemain de la publication Appel aux artistes C'EST DANS L'AIR
- Outre le point culminant, on observe de nouveaux ajouts sur une base assez régulière

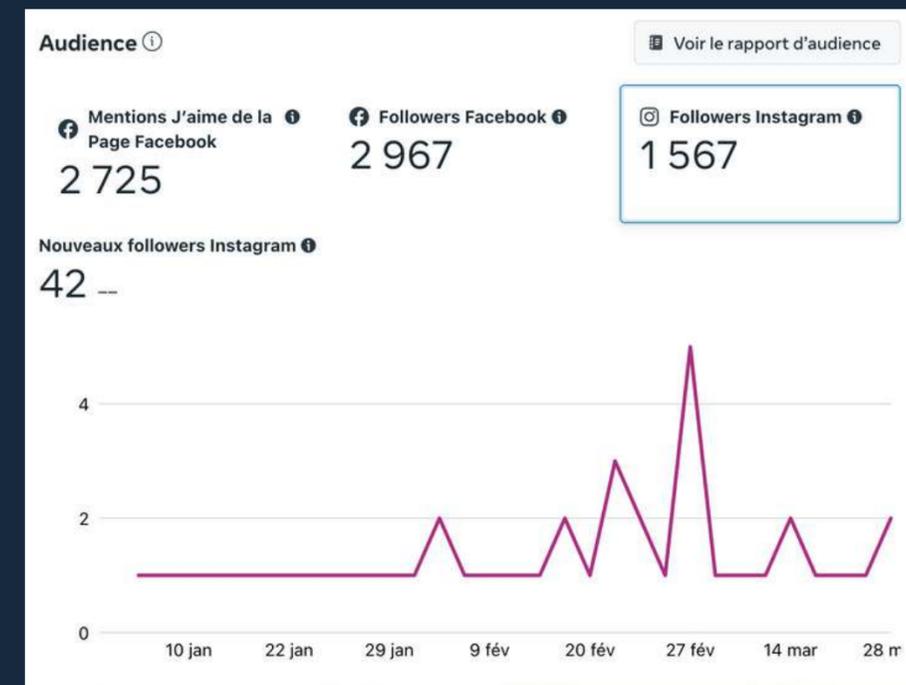


Nombre de nouveaux abonnements (122) et de ceux perdus (30) à la page Facebook

Abonné.e.s Instagram

Nombre de nouveaux comptes qui se sont abonnés au profil Instagram.

- Point culminant le 27 février avec un ajout de 5 abonné.e.s
- Le 27 février correspond au lendemain du Festival Quand ça nous chante Sensiblement la même quantité de nouveaux abonné.e.s que l'année dernière



MÉDIAS SOCIAUX

Visites de la page Facebook

Nombre de fois où la page a été consultée.

- En hausse de plus de 230 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Point culminant : 4 mai 2022 avec 161
- 4 mai 2022 : Publication Bienvenue Jonas dans l'équipe



Visites du profil Instagram

Nombre de fois où le profil a été consulté.

- En hausse de plus de 120 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Points culminants : 27 février avec 35
- 27 février 2023 : Journée après Quand ça nous chante



MÉDIAS SOCIAUX

Audience générale (du 21 août 2020 au 20 septembre 2023)

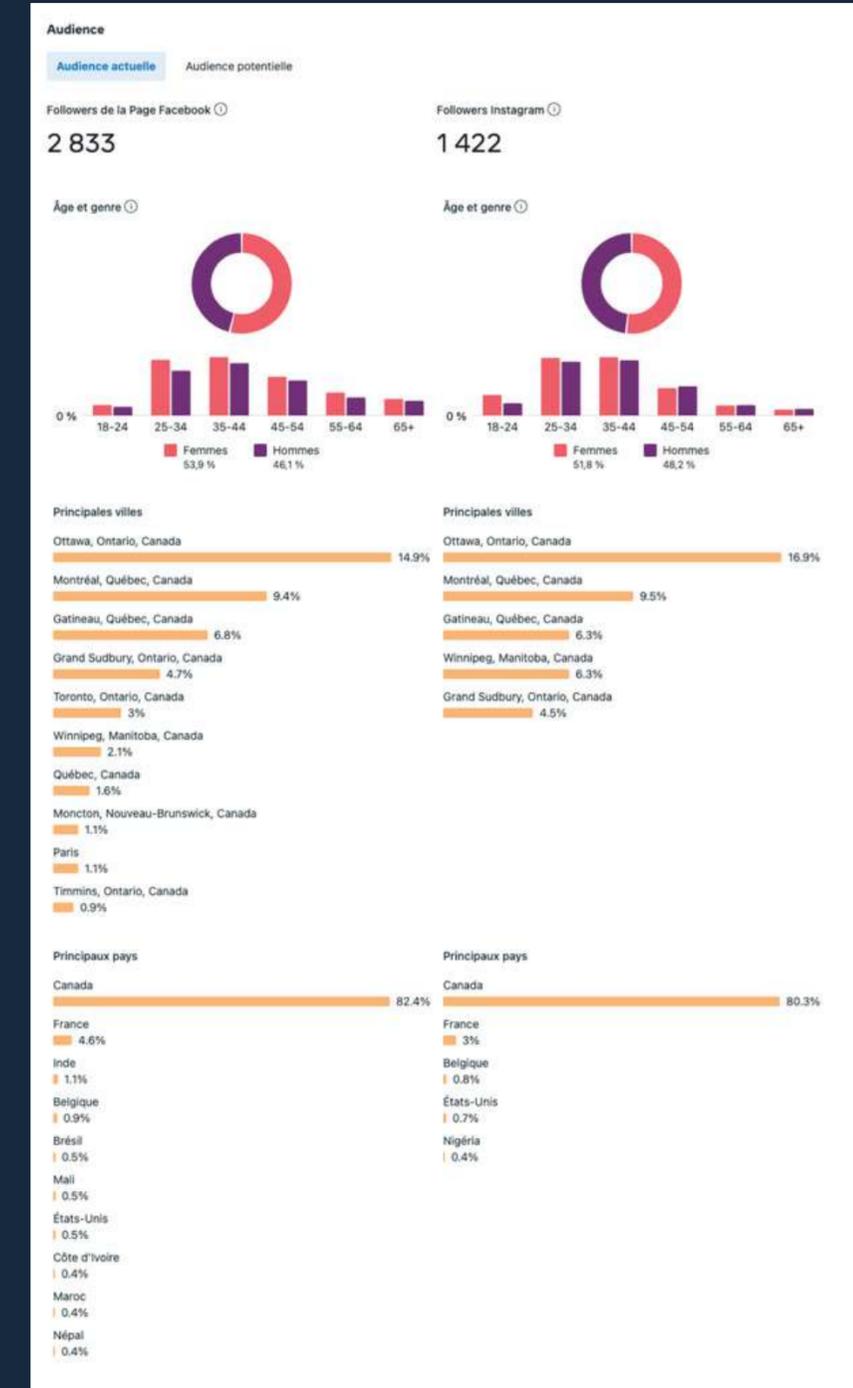
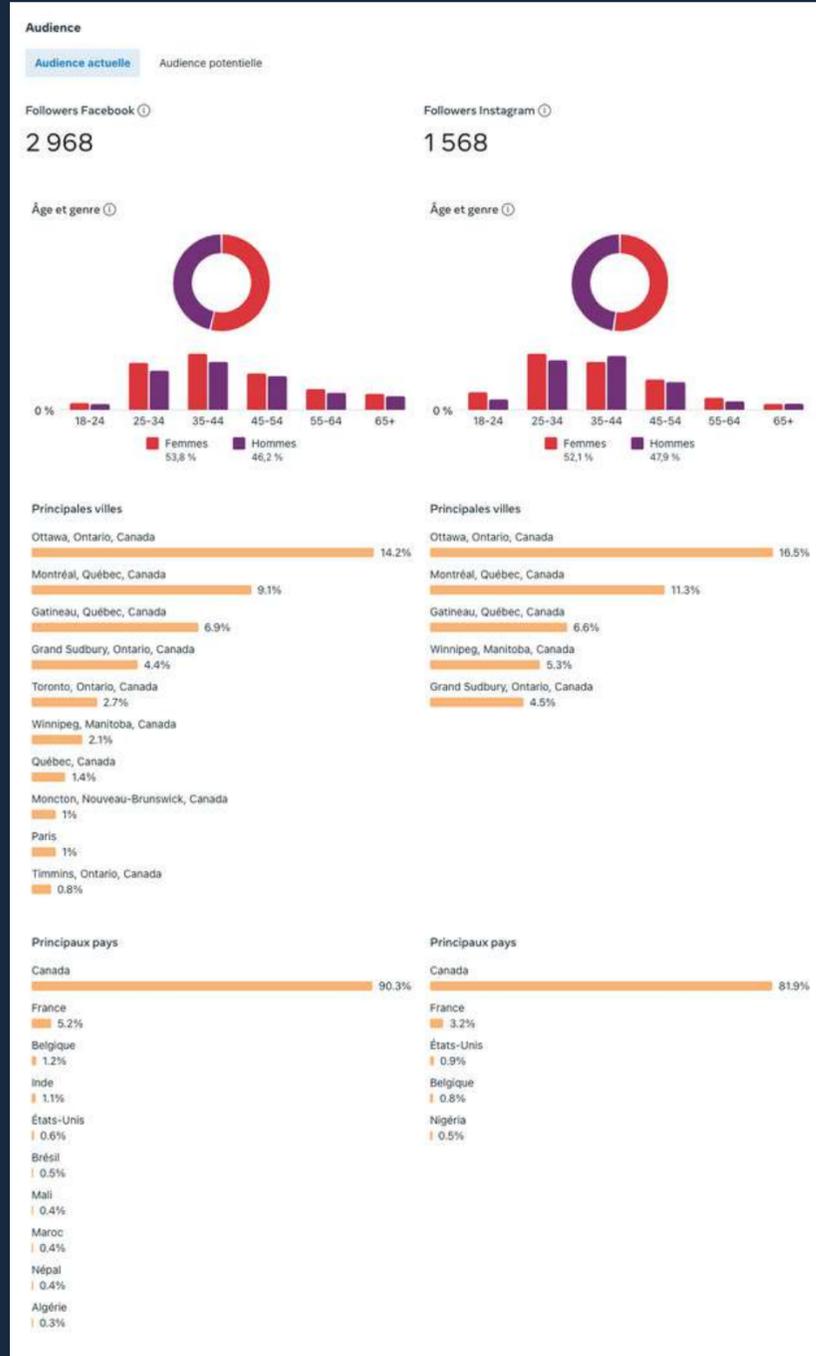
2022 – 2023

“Followers” : Nombre de personnes qui suivent (sont abonné.e.s) à la page Facebook ou au profil Instagram.

On remarque une légère augmentation par rapport aux données récoltées pour le rapport annuel 2021-2022, mais les proportions démographiques / géographiques restent sensiblement les mêmes.

2021 – 2022

Rapport d'audience 21-22, pour comparaison



MÉDIAS SOCIAUX

Couverture Facebook

Nombre de personnes qui ont vu l'un des contenus de la page ou à propos de la page, y compris les publications, les Stories, les publicités, les informations sociales des personnes qui interagissent avec la page et plus encore.

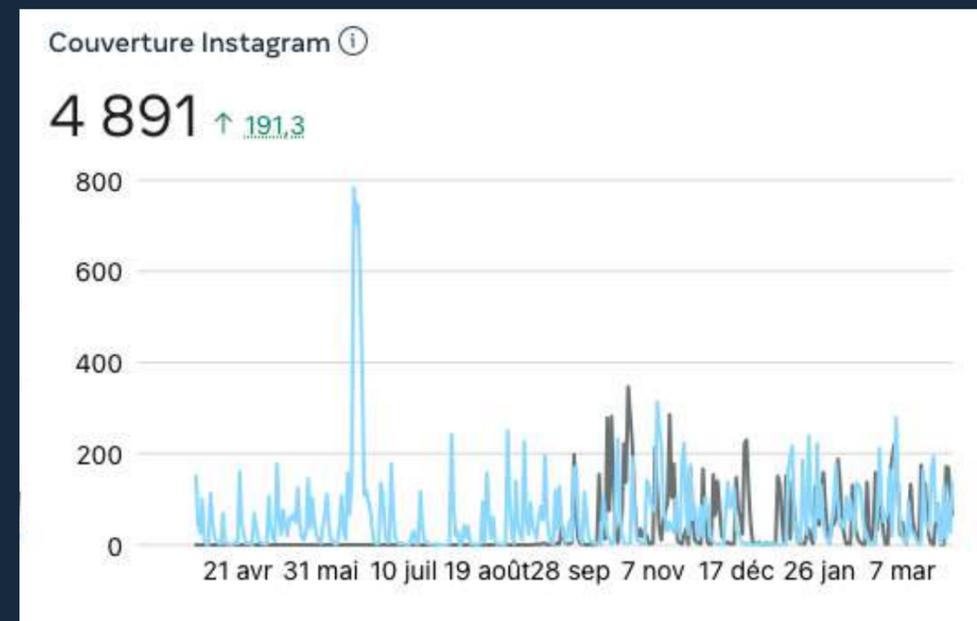
- En hausse de plus de 362 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Point culminant : 19 juin 2022 avec 8 335
- 19 juin 2022 : publicité (avec lien cliquable CTA) de l'Appel aux artistes C'EST DANS L'AIR



Couverture Instagram

Nombre de comptes uniques qui ont vu l'une de nos publications ou Stories au moins une fois.

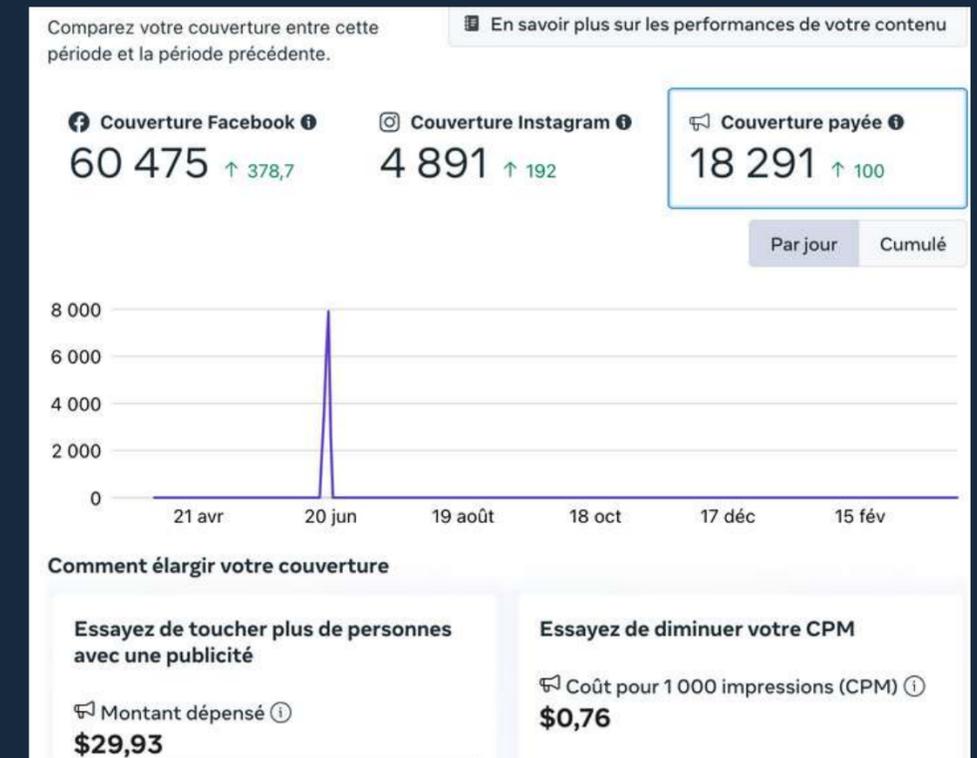
- En hausse de plus de 191 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Point culminant : 16 juin 2022 avec 783
- 16 juin 2022 : publicité (avec lien cliquable CTA) de l'Appel aux artistes C'EST DANS L'AIR



Couverture payée

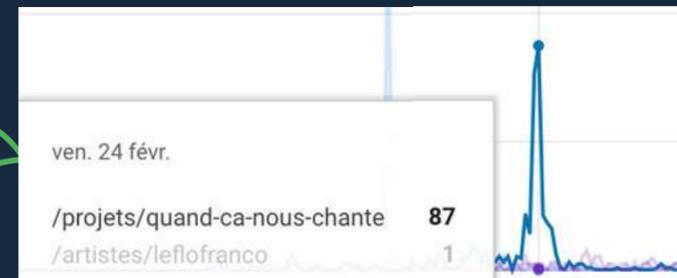
Le nombre de comptes de l'Espace Comptes qui ont vu vos publicités au moins une fois. La couverture est différente des impressions, qui peuvent inclure plusieurs vues de vos publicités par les mêmes comptes de l'Espace Comptes. Cet indicateur est une estimation.

- En hausse de 100 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Point culminant : 19 juin 2022 avec 7901
- 19 juin 2022 : Publicité Appel aux artistes C'EST DANS L'AIR



PAGE FACEBOOK QUAND ÇA NOUS CHANTE

Impressions, couverture et interactions



Publication	Date	Interactions avec les ...	Comptes de l'Espace ...	Réactions
À vos agendas! C'es... Festival Quand ça no...	12 oct 2022	445	6,3 K	131
#QCNC2023 : La 19e ... Festival Quand ça no...	Vendredi 24 févrie...	491	1,7 K	37
Les prestations sc... Festival Quand ça no...	Vendredi 24 févrie...	525	1,6 K	36

PAGE FACEBOOK QUAND ÇA NOUS CHANTE

Mentions *J'aime* et abonnements (*followers*)

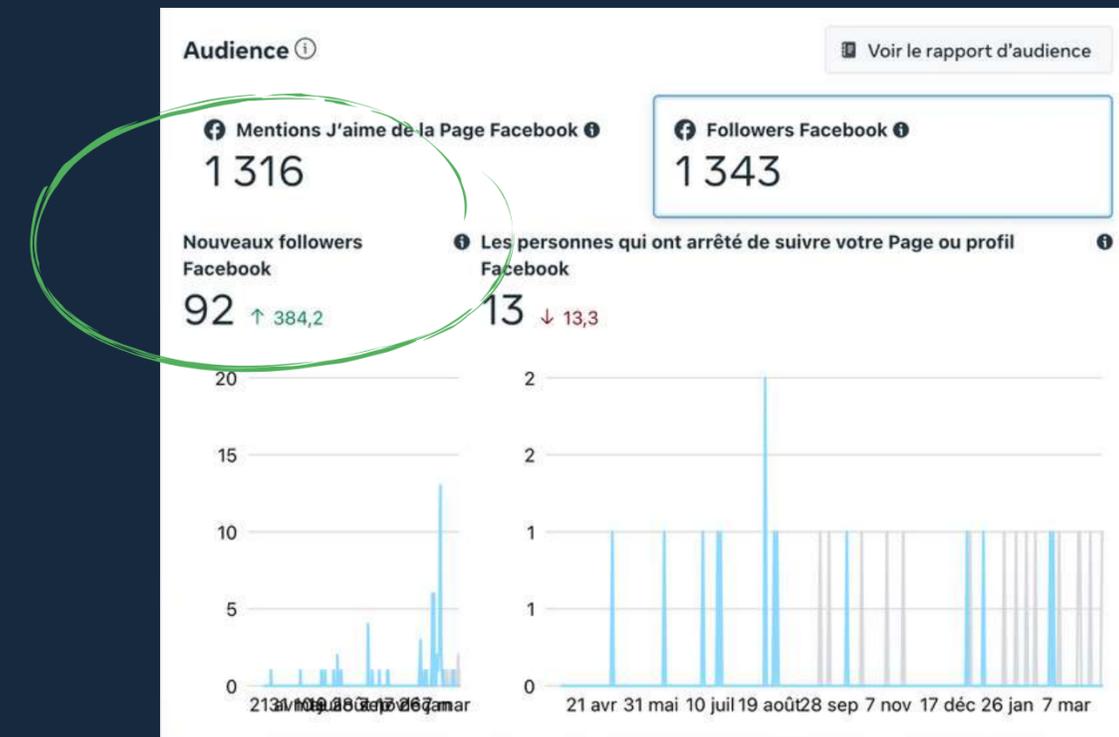
Statistiques basées sur la vue d'ensemble de la page Facebook QCNC pour la période allant du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.
Comparatif par rapport à la période allant du 1er avril 2021 au 31 mars 2022.

Nouvelles mentions *J'aime*



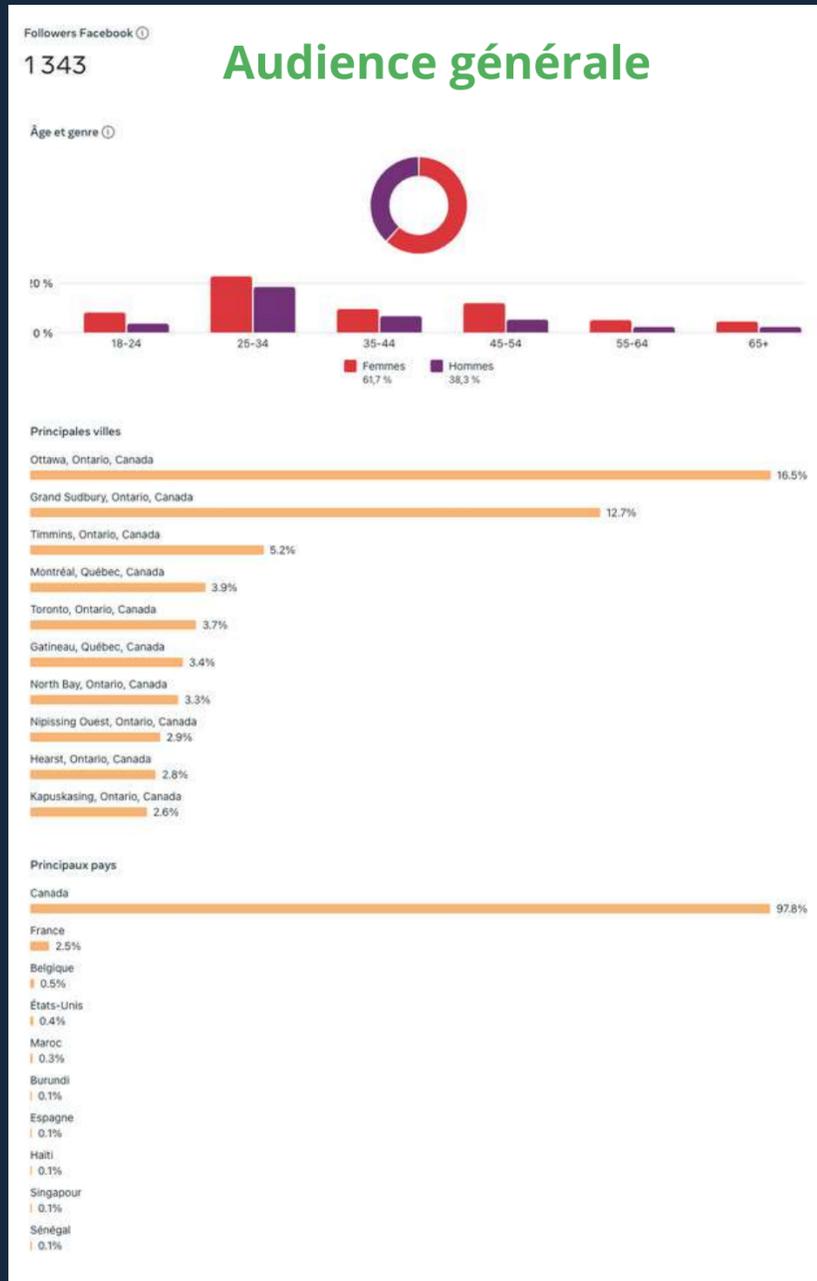
- En hausse de 307 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Point culminant : 23 février 2023
- Le jeudi 23 février 2023 correspond à la 1re soirée du Festival Quand ça nous chante à Timmins

Nouveaux abonnements



- En hausse de 384 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Point culminant : 24 février 2023
- Vendredi 24 février 2023 : En plein festival QCNC

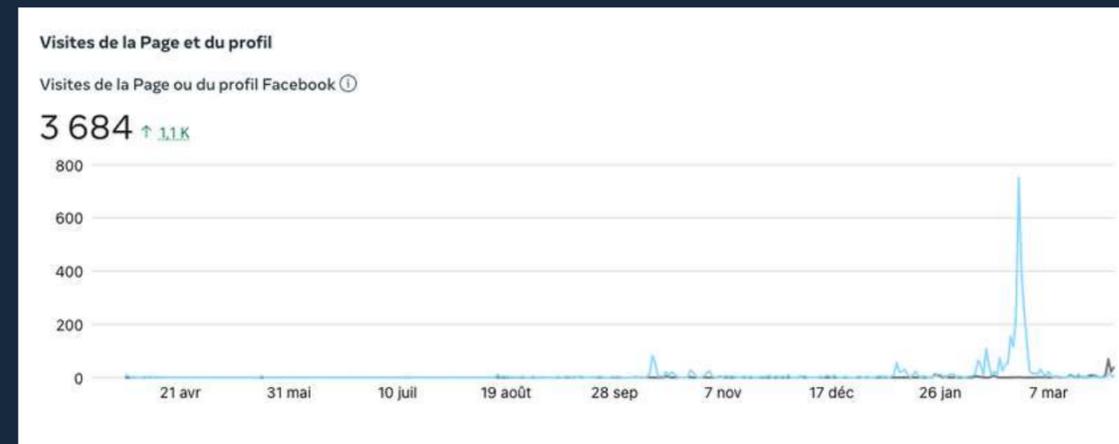
PAGE QUAND ÇA NOUS CHANTE



Visites de la page

Nombre de fois où la Page a été consultée

- En hausse de plus de 1,1 k % par rapport à la période de comparaison précédente
- Point culminant : 24 février 2022 avec 752
- 24 février 2022 : En plein festival QCNC



Couverture de la page

Nombre de personnes qui ont vu l'un des contenus de la Page ou à propos de la Page, y compris les publications, les Stories, les publicités, les informations sociales des personnes qui interagissent avec votre Page et plus encore.

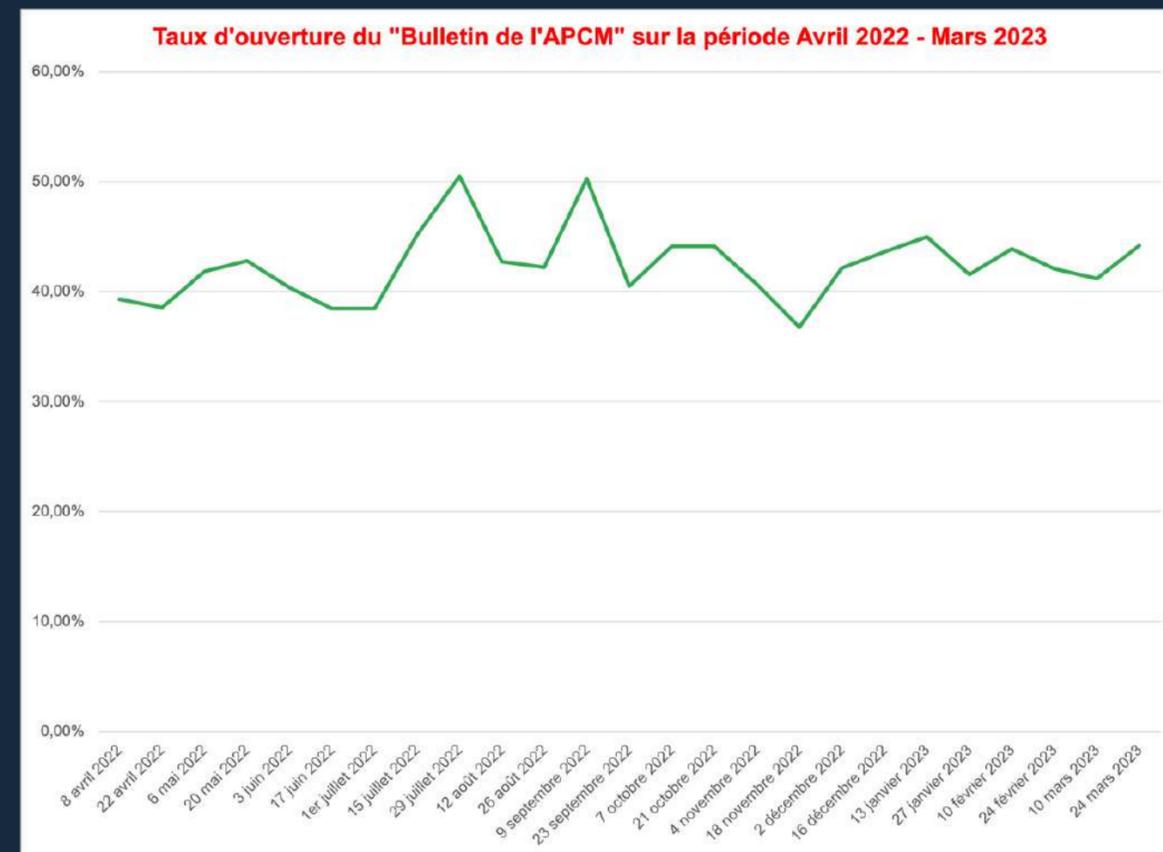
- En hausse de plus de 600 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Point culminant : 12 février 2023 avec 7 080
- 12 février 2023 : aucune publication cette journée-là, mais plutôt 11 partages de la publication d'annonce de programmation datant du 9 février (incluant Céleste Lévis et Carole Laferrière Noël sur le groupe FRANCO-ONTARIENS DU NORD DE L'ONTARIO).



INFOLETTRES VIA CAMPAIGN

Bulletin aux membres

Le Bulletin est une infolettre bimensuelle envoyée exclusivement aux membres de l'APCM. Il joue le rôle de communication interne et d'outil promotionnel phare, car il contient toute information pouvant contribuer au développement de nos artistes. Cette infolettre compile des appels à soumissions, des offres d'emplois, des annonces de subventions, des propositions de formations et autres ressources susceptibles d'intéresser les membres de l'Association.



Contrairement à l'année précédente, le Bulletin a réussi à atteindre (et à légèrement dépasser) le taux **d'ouverture** de 50%. Les deux Bulletins ayant obtenu le meilleur taux d'ouverture sont ceux des 29 juillet et 9 septembre, dans lesquels nous trouvons l'information concernant le renouvellement d'adhésion sur le nouveau www.apcm.ca et les appels d'offres Rond Point et Court Circuit. Le pourcentage moyen d'ouvertures sur les 25 Bulletins délivrés monte de 40% à 42% pour l'année observée.

29 juillet 2022

À LA UNE

ROND POINT
LA RENAISSANCE DE LA MUSIQUE

Renouvelez votre adhésion sur apcm.ca dès maintenant

Appel de candidatures | **Rond Point** | Résidences artistiques

Renouvellement des adhésions | **APCM** | C'est parti!

9 septembre 2022

À LA UNE

Message important à tous et toutes les membres de l'APCM

L'inscription à l'Espace membre pour renouveler votre adhésion est **OBLIGATOIRE**. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous demandons de commencer votre processus d'inscription sur le nouveau site web **dès maintenant**. Merci de votre précieuse collaboration!

Commencer

Lire l'infolettre

apcm distribution

Le service de distribution de l'APCM est complet jusqu'au mois de novembre 2022. Merci de votre compréhension. Pour toute question concernant notre service de distribution, veuillez contacter David à david@apcm.ca.

INFOLETTRES VIA CAMPAIGN

Bulletin aux membres

Le taux de réactivité aussi est monté de 19% à 21,5% comparativement à l'année 2021-2022.

Le CTOR le plus élevé parmi les 25 Bulletins a été enregistré le 15 juillet 2022 avec 36,56%; ce qui correspond à 34 clics pour 93 ouvertures (206 destinataires).

À noter que le nombre maximal de clics (37) a toutefois été atteint dans le Bulletin aux membres du 9 septembre (103 ouvertures) mettant de l'avant le « Message important à tous et toutes les membres de l'APCM », rappel que l'inscription au nouvel Espace membre est obligatoire.

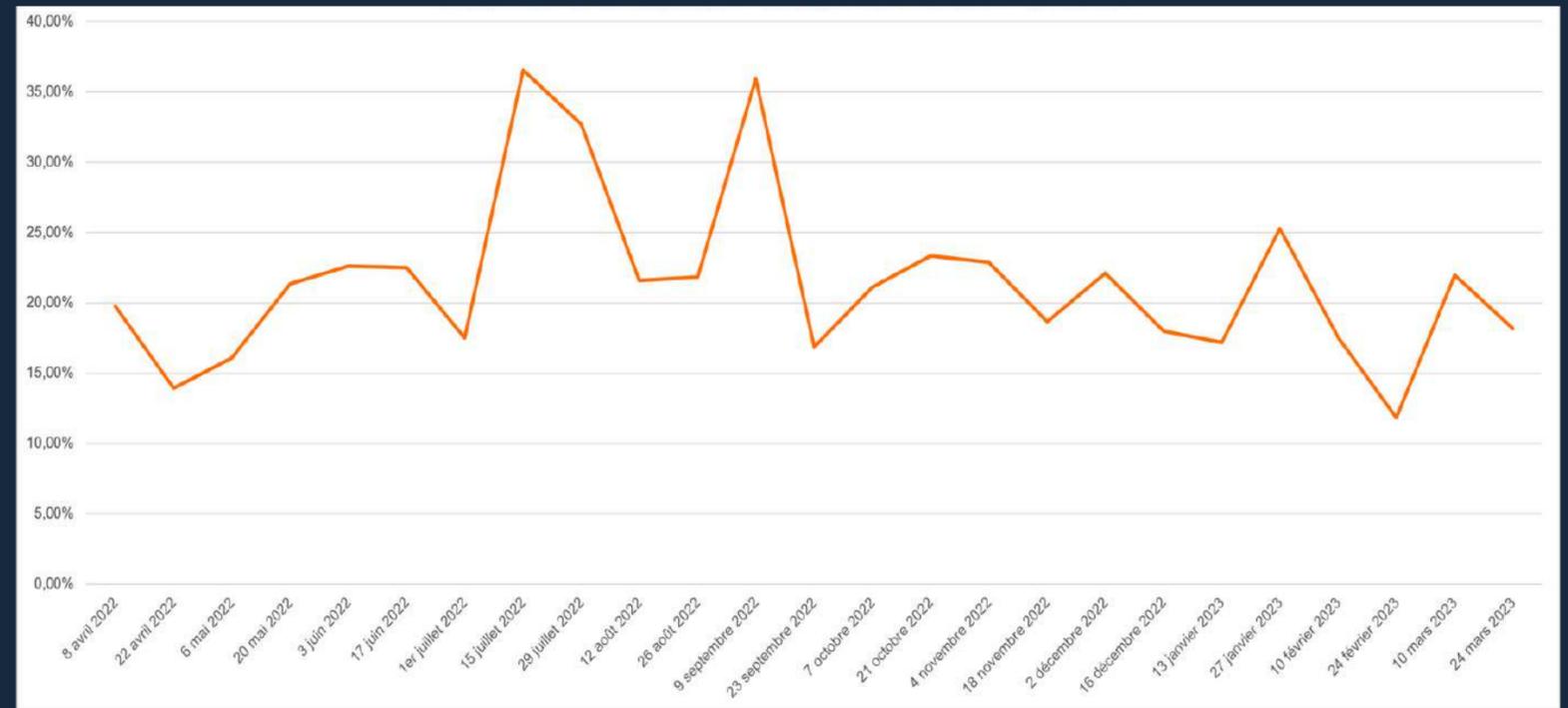


Ci-dessus : Ouvertures et clics dans les premières 24 heures (9 septembre)

À droite : La majorité des clics mène vers le Guide d'introduction à l'Espace membre

Top links	Clicks
https://www.apcm.ca/espace-membre-...	21
https://conseildesarts.ca/initiatives/jeux-...	10
https://cdmalberta.ca/appels-doffre-ate-...	6
https://www.facebook.com/permalink.p-...	6
https://greatestscapfestival.com/apply-t-...	5

CTOR du Bulletin aux membres sur la période avril 2022 à mars 2023



CTOR (Click-to-open rate) : Taux moyen de réactivité

Pourcentage basé sur les taux moyens d'ouverture du courriel et de clics.

À noter que pour l'ensemble des secteurs, le taux moyen d'ouverture est de 12% et le taux moyen de réactivité (CTOR) est de 4% (source : BDM).

Source : Blogue du modérateur (BDM) 2020

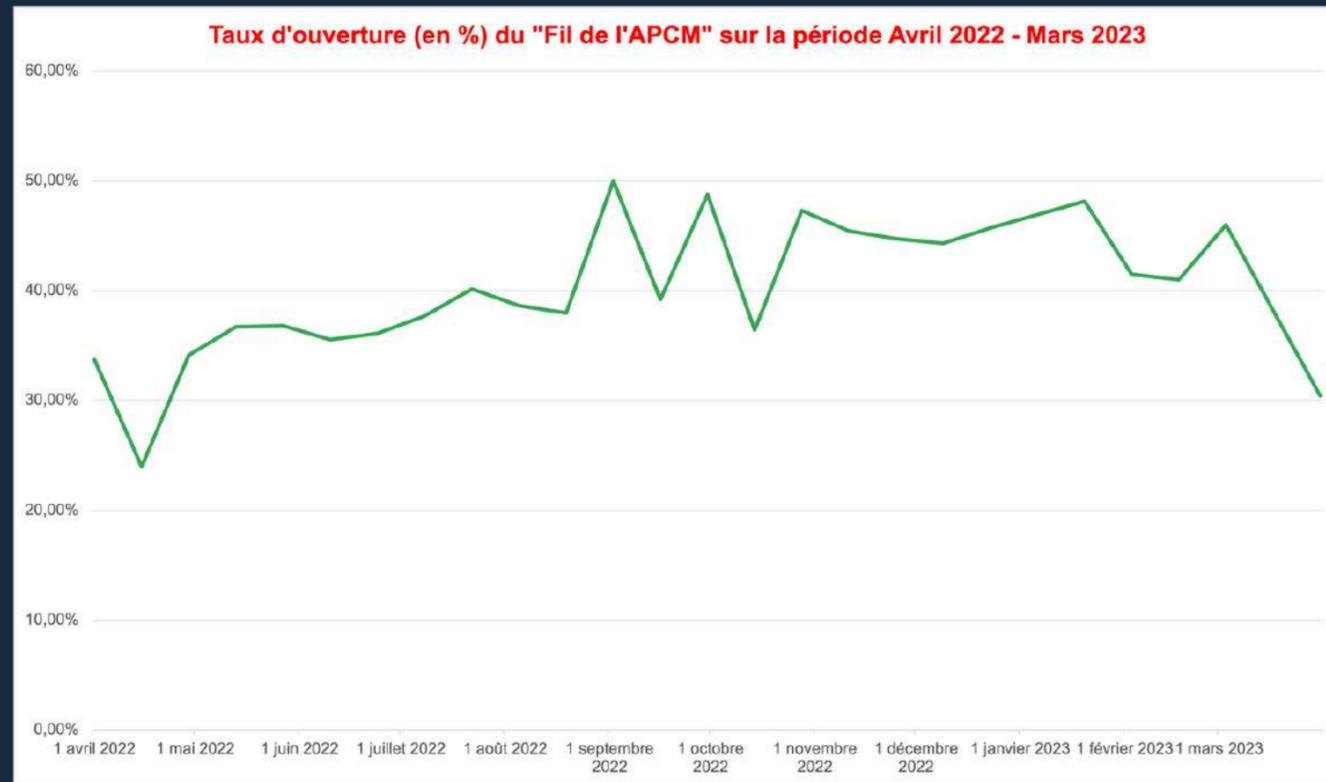
« Emailing : benchmark 2020, taux de clics, ouverture, conseils pour améliorer ses campagnes... »

L'article s'appuie sur l'étude de Netcore

INFOLETTRES VIA CAMPAIGN

Fil des nouveautés

Le Fil de nouvelles de l'APCM annonce des informations sur l'Association et ses membres : dates de spectacles, sorties d'albums et vidéoclips, sans oublier la liste de lecture de nouveaux titres actualisée toutes les semaines. Le Fil est une infolettre bimensuelle envoyée au « grand public », c'est-à-dire médias franco-canadiens (incluant le Québec), partenaires, organismes, écoles, diffuseurs et autres abonné.e.s, membres ou non-membres de l'APCM. Depuis la refonte du site web, le Fil d'actualités est intégré à la section Actualités et ajouté à la page d'accueil jusqu'à la sortie du prochain Fil.



Si la quantité de destinataires reste semblable à l'année 2021-2022, le taux d'**ouverture** a connu une amélioration pendant la période observée.

Le 7 janvier 2022, le Fil connaissait un pic d'ouvertures avec un pourcentage de 35%. Le 20 janvier 2023, le Fil était ouvert à 48,11%, représentant 787 ouvertures sur les 1647 courriels délivrés.

Néanmoins, le meilleur taux d'ouverture de l'année pour le Fil s'est grandement rapproché du 50% avec un taux de 49,97%, le 2 septembre 2022; tristement marqué par l'annonce du décès de Martin Arseneau.

Le taux d'ouverture moyen pour les 25 infolettres Fil des nouveautés délivrés dans l'année est de 40%. En tout, il a dépassé les 45% six fois entre septembre 2022 et janvier 2023.



INFOLETTRES VIA CAMPAIGN

Fil des nouveautés

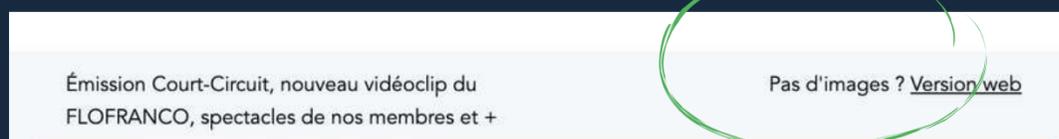
Le taux de réactivité sur les 25 infolettres Fil des nouveautés connaît également une hausse stable par rapport à l'année 2021-2022.

Le nombre maximal de clics (336) en janvier 2022 n'a peut-être pas été dépassé, mais n'est pas descendu en bas de 47 pour toute la période couvrant avril 2022 à mars 2023.

C'est le 20 janvier, premier Fil de 2023, que le nombre de clics (222) s'est avéré le plus élevé, faisant culminer la courbe du CTOR à 28,21%. Le taux de réactivité moyen pour l'année est de 16,69%, contre 11,15% en 2021-2022. Une belle amélioration considérant que le Fil est délivré au grand public, moins engagé que notre membriété.

Top links	Clicks	Top countries	Opens
Link to web-based version of this email ↗	415	Canada	456
https://www.youtube.com/watch?v=DA... ↗	9	United States of America	151
https://www.youtube.com/watch?v=DO... ↗	8	France	18
https://open.spotify.com/playlist/6o9xB... ↗	7	Netherlands	2
https://lecanalauditif.ca/chroniques/au-... ↗	4	Austria	1

À noter que la destination la plus cliquée est la version web du courriel.



CTOR du "Fil de l'APCM" sur la période Avril 2022 - Mars 2023



CTOR (Click-to-open rate) : Taux moyen de **réactivité**

Pourcentage basé sur les taux moyens d'ouverture du courriel et de clics.

À noter que pour l'ensemble des secteurs, le taux moyen d'ouverture est de 12% et le taux moyen de réactivité (CTOR) est de 4% (source : BDM).

Source : Blogue du modérateur (BDM) 2020

« Emailing : benchmark 2020, taux de clics, ouverture, conseils pour améliorer ses campagnes... »

L'article s'appuie sur l'étude de Netcore

COURT-CIRCUIT : UNE COPRODUCTION APCM ET TV ROGERS

En vue de relancer la diffusion de l'émission culturelle et musicale Court-Circuit, l'APCM s'est associée avec la chaîne TV Rogers Ottawa au courant de l'année 2022 afin de produire 6 nouveaux épisodes mettant en vedette 6 projets musicaux émergents de la région d'Ottawa.

Le format impliquait l'enregistrement télévisuel d'une prestation musicale de 30 minutes, suivi d'une entrevue avec l'artiste ou le groupe menée par Céleste Lévis. Le tout filmé à La Nouvelle Scène à Ottawa du 12 au 16 septembre 2022.

En terme de coproduction, l'APCM était impliquée dans le recrutement des 6 projets musicaux ainsi que dans la libération des droits à l'image (licences de synchronisation) permettant de rediffuser les épisodes sur la chaîne TV Rogers et sur Youtube. TV Rogers s'occupait principalement de la production (logistique de tournage, captation, montage puis diffusion) des épisodes.

Suite à un appel à candidatures, les 6 projets sélectionnés sont les suivants : Jessy Lindsay, KingH509, Règlement 17, Sophie d'Orléans, Martin Duford et Kaiday. Le montage des épisodes s'est déroulé à l'automne 2022 et leurs diffusions pendant les mois de janvier et février 2023. Pour l'APCM, il était important de redonner vie à une émission musicale en français en Ontario afin de donner de la visibilité à des projets encore émergents auprès du grand public.

Tous les épisodes sont disponibles ici :
<https://tvrogers.com/media?lid=237&rid=5&gid=631681>



IV

Rapport financier

**ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S
DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE
FRANCO-ONTARIENNES**

31 MARS 2023

**ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S
DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE
FRANCO-ONTARIENNES**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Information financière supplémentaire (non auditée)	
Produits et charges par activité et par projet	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Association des professionnel(le)s de la chanson et de la musique franco-ontariennes

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association des professionnel(le)s de la chanson et de la musique franco-ontariennes (l'« Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières supplémentaires aux pages 14 et 15, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

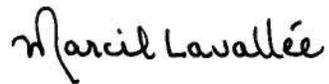
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces méthodes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

A handwritten signature in black ink that reads "Marcil Lavallée". The signature is written in a cursive, flowing style.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 13 septembre 2023

ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

4

	2023	2022
PRODUITS		
Subventions et contributions (note 3)	510 691 \$	546 742 \$
Ventes et services professionnels	44 034	47 983
Droits d'entrée	21 600	1 380
Commandites	17 500	53 471
Cotisations des membres	9 604	7 750
Dons en services	-	98 960
Autres	13 942	10 893
	617 371	767 179
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires, avantages sociaux et contractuels	211 271	212 452
Honoraires professionnels de comptabilité et achat de services	161 985	199 997
Hébergement et repas	99 679	29 560
Publicité et promotion	38 496	173 707
Frais de déplacement et de représentation	35 351	7 329
Matériel, fournitures et frais de bureau	16 820	17 977
Location de salle et d'équipement/matériel	16 480	17 880
Redevances versées aux artistes	15 386	6 881
Loyer	13 980	16 500
Télécommunications	11 173	9 104
Amortissement des immobilisations	4 333	2 423
	624 954	693 810
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(7 583) \$	73 369 \$

**ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE
FRANCO-ONTARIENNES**

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

5

	Non affecté	Fonds de conso- lidation	Réserve pour la relance écono- mique	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT	11 436 \$	80 000 \$	100 000 \$	191 436 \$	118 067 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(7 583)	-	-	(7 583)	73 369
Affectation interne (note 10)	8 000	-	(8 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	11 853 \$	80 000 \$	92 000 \$	183 853 \$	191 436 \$

ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2023

6

	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	111 778 \$	349 013 \$
Débiteurs (note 4)	48 660	26 966
Taxes à la consommation à recevoir	12 610	13 901
Subventions et contributions à recevoir	120 140	84 979
Frais payés d'avance	6 895	1 940
	300 083	476 799
IMMOBILISATIONS (note 5)	14 647	9 905
	314 730 \$	486 704 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 7)	58 877 \$	95 268 \$
Subventions et contributions reportées (note 8)	12 000	140 000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	60 000	-
	130 877	235 268
DETTE À LONG TERME (note 9)	-	60 000
	130 877	295 268
ACTIF NET		
Non affecté	11 853	11 436
Affectations internes (note 10)		
Fonds de consolidation	80 000	80 000
Réserve pour la relance économique	92 000	100 000
	183 853	191 436
	314 730 \$	486 704 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur


_____, administrateur

**ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE
FRANCO-ONTARIENNES**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

7

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(7 583) \$	73 369 \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	4 333	2 423
	(3 250)	75 792
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(21 694)	(2 790)
Subventions et contributions à recevoir	(35 161)	31 298
Taxes à la consommation à recevoir	1 291	(7 195)
Frais payés d'avance	(4 955)	-
Créditeurs et frais courus	(36 391)	30 393
Subventions et contributions reportées	(128 000)	120 622
Autres produits reportés	-	(7 053)
	(228 160)	241 067
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(9 075)	(8 500)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(237 235)	232 567
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	349 013	116 446
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	111 778 \$	349 013 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

8

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des professionnel(le)s de la chanson et de la musique franco-ontariennes, une société sans capital-actions constituée en vertu de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, a été créée dans le but de promouvoir la chanson et la musique franco-ontariennes. L'Association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'Association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Constatation des produits

L'Association comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les commandites, les ventes et services professionnels, les cotisations, les droits d'entrée et les autres produits sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le service a été rendu, pourvu que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Services reçus à titre bénévole

L'Association ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

9

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Commandites en services

L'Association a choisi de comptabiliser les commandites reçues sous forme de services lorsque la juste valeur de ces montants peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, que les services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et que l'Association aurait dû se procurer autrement ces services à défaut d'une commandite.

Immobilisations

Le matériel informatique est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Réduction de valeur des immobilisations

L'Association comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Association qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'Association évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions et contributions à recevoir.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instrument financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	2023	2022
Musicaction	174 339 \$	202 736 \$
Ministère du Patrimoine canadien	112 400	12 400
Conseil des arts de l'Ontario	105 452	105 452
Ministère de l'Éducation de l'Ontario	80 000	80 000
Ontario Créatif	25 000	37 500
Fédération culturelle canadienne-française (PassepART)	13 500	-
Fonds RadioStar	-	62 154
Gouvernement du Canada - SSUC, SUCL et SSTE	-	46 500
	510 691 \$	546 742 \$

4. DÉBITEURS

	2023	2022
Comptes clients	49 860 \$	28 166 \$
Provision pour créances douteuses	(1 200)	(1 200)
	48 660 \$	26 966 \$

ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

11

5. IMMOBILISATIONS

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	60 096 \$	45 449 \$	14 647 \$	9 905 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'Association bénéficie d'une marge de crédit autorisée de 28 000 \$ renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,50 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale, portant sur les actifs de l'Association. La marge de crédit est inutilisée au 31 mars 2023.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2023	2022
Créditeurs et frais courus	49 354 \$	91 478 \$
Sommes à remettre à l'État	9 523	3 790
	58 877 \$	95 268 \$

8. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les subventions et contributions reportées représentent du financement affecté à couvrir les charges de projets de l'exercice suivant.

Les variations des subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	2023	2022
Solde au début	140 000 \$	19 378 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	382 691	667 364
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(510 691)	(546 742)
Solde à la fin	12 000 \$	140 000 \$

ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

12

8. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES (suite)

Les subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	2023	2022
Musicaction	12 000 \$	76 500 \$
Ministère du Patrimoine canadien	-	50 000
Fédération culturelle canadienne-française (PassepART)	-	13 500
	12 000 \$	140 000 \$

9. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, échéant en décembre 2025, sans intérêt jusqu'en décembre 2023 et portant intérêt au taux de 5 % par la suite, renouvelable en décembre 2023, dont une portion de 20 000 \$ est convertible en subvention si le prêt est entièrement remboursé avant cette date	60 000 \$	60 000 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	60 000	-
	- \$	60 000 \$

10. AFFECTATIONS INTERNES

Réserve pour la relance économique

La Réserve pour la relance économique a été établie afin de pouvoir répondre aux besoins émergents liés à l'impact de la pandémie du coronavirus (COVID-19) de l'organisme pour les deux prochaines années, soit jusqu'au 31 mars 2025.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé un transfert de 8 000 \$ provenant de la Réserve pour la relance économique vers le Fonds non affecté.

Fonds de consolidation

Le Fonds de consolidation est destiné à assurer la viabilité de l'organisme à court, moyen et long terme.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

13

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Association est principalement lié aux débiteurs.

L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Environ 45 % du total des comptes clients est à recevoir de deux entités. L'Association évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

12. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'Association signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursement à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE PRODUITS ET CHARGES PAR ACTIVITÉ ET PAR PROJET EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023 (non audité)

14

	Administration	Distribution	Incubateur international	Jamais trop tôt	Profusion	Projets spéciaux	Rond Point	QCNC	Trille or	2023 Total	2022 Total
PRODUITS											
Subventions et contributions											
Musicaction	339 \$	20 000 \$	85 000 \$	- \$	13 000 \$	6 000 \$	30 000 \$	20 000 \$	- \$	174 339 \$	202 736 \$
Ministère du Patrimoine canadien	85 695	1 500	-	-	3 169	-	1 000	11 036	10 000	112 400	12 400
Conseil des arts de l'Ontario	68 090	5 964	-	-	8 056	1 392	-	18 000	3 950	105 452	105 452
Ministère de l'Éducation de l'Ontario	-	-	-	-	-	-	80 000	-	-	80 000	80 000
Ontario Créatif	-	25 000	-	-	-	-	-	-	-	25 000	37 500
Fédération culturelle canadienne-française (PassepART)	-	-	-	-	-	13 500	-	-	-	13 500	-
Fonds RadioStar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	62 154
Gouvernement du Canada – SSUC, SUCL et SSTE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46 500
	154 124	52 464	85 000	-	24 225	20 892	111 000	49 036	13 950	510 691	546 742
Autonomes											
Ventes et services professionnels	449	7 305	-	10 252	-	-	14 028	12 000	-	44 034	47 983
Droits d'entrée	-	-	-	-	-	-	21 600	-	-	21 600	1 380
Commandites	-	1 000	-	-	-	-	15 500	1 000	-	17 500	53 471
Cotisations des membres	9 604	-	-	-	-	-	-	-	-	9 604	7 750
Dons en services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98 960
Autres	8 030	-	2 723	-	-	500	-	-	2 689	13 942	10 893
	18 083	8 305	2 723	10 252	-	500	51 128	13 000	2 689	106 680	220 437
TOTAL DES PRODUITS (à reporter)	172 207	60 769	87 723	10 252	24 225	21 392	162 128	62 036	16 639	617 371	767 179

ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE PRODUITS ET CHARGES PAR ACTIVITÉ ET PAR PROJET EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023 (non audité)

15

	Administration	Distribution	Incubateur international	Jamais trop tôt	Profusion	Projets spéciaux	Rond Point	QCNC	Trille or	2023 Total	2022 Total
TOTAL DES PRODUITS (reporté)	172 207	60 769	87 723	10 252	24 225	21 392	162 128	62 036	16 639	617 371	767 179
CHARGES											
Salaires, avantages sociaux et contractuels	71 384	36 283	7 900	5 650	10 000	-	55 304	15 250	9 500	211 271	212 452
Honoraires professionnels, de comptabilité et achats de services	53 728	337	13 769	4 000	12 625	13 450	45 556	17 020	1 500	161 985	199 997
Hébergement et repas	13 393	-	28 480	579	-	78	39 403	17 746	-	99 679	29 560
Publicité et promotion	2 200	13 559	4 361	-	1 500	53	10 323	1 000	5 500	38 496	173 707
Frais de déplacement et de représentation	4 766	-	16 053	23	-	11	9 588	4 910	-	35 351	7 329
Matériel, fournitures et frais de bureau	13 597	-	631	-	-	-	598	1 890	104	16 820	17 977
Location de salle et d'équipement/matériel	1 179	-	10 442	-	-	-	639	4 220	-	16 480	17 880
Redevances versées aux artistes	-	6 869	-	-	-	7 800	717	-	-	15 386	6 881
Loyer	5 793	3 000	5 087	-	100	-	-	-	-	13 980	16 500
Télécommunications	9 417	721	1 000	-	-	-	-	-	35	11 173	9 104
Amortissement des immobilisations	4 333	-	-	-	-	-	-	-	-	4 333	2 423
TOTAL DES CHARGES	179 790	60 769	87 723	10 252	24 225	21 392	162 128	62 036	16 639	624 954	693 810
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(7 583) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(7 583) \$	73 369 \$